



Face aux tentatives de nuire à la stabilité de l'Algérie

Bedoui exhorte les Algériens à opposer un vote massif

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4105 - Vendredi 24 - Samedi 25 février 2017 - Prix : 10 DA

Syrie

60 morts dans l'attentat à la voiture piégée près d'Al-Bab

Page 24

La commission nationale achève l'étude des candidatures

Les candidats définitifs du FLN connus le 6 mars

Page 3

Une impression de jamais-vu

Par Mohamed Habili

On est à plus de deux mois des législatives du 4 mai, et pourtant on se croirait presque dans une période postélectorale. D'où vient cette impression, bien sûr trompeuse, non pas de déjà-vu mais tout à l'opposé, de jamais-vu ? Apparemment de deux choses n'ayant rien en commun entre elles mais qui néanmoins conjuguent leurs effets pour nous donner l'illusion qu'on va si peu aux élections qu'on s'en éloigne au contraire, en les laissant derrière nous. Il y a d'abord ce qui manque cette fois-ci, qui a toujours fait partie du décor depuis 1997, premier rendez-vous électoral depuis janvier 1992 : le désordre qui s'empare du FLN à l'approche d'un rendez-vous électoral, en dehors d'une présidentielle, qui elle par contre le trouve plus uni et discipliné que jamais. D'autant plus d'ailleurs que le choix du candidat consensuel se fait sans lui. L'indiscipline dans les rangs de l'ex-parti unique n'est toutefois pas nouvelle, et elle n'a pas attendu le multipartisme pour se donner en spectacle. En son sein, ce serait plutôt l'indiscipline qui serait la règle, et la dissension la règle. En ce moment même, un mouvement de redressement est en cours, avec le sempiternel Belayat à sa tête, à cette différence qu'il ne fait plus guère parler de lui, à croire ou bien qu'il est mort de sa belle mort, ou bien qu'il ne fait plus recette. D'où en partie d'ailleurs cette impression que quelque chose manque à l'appel.

Suite en page 3

Crise économique

Bouteflika appelle les travailleurs à la «résistance»



Dans son message à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, le Président Bouteflika invite les travailleurs à la «résistance» face aux retombées de la crise économique, à accepter les réformes «pour faire évoluer l'économie nationale et attirer l'investissement étranger et de ne pas prêter attention à ceux qui prêchent les discours pessimistes». Lire page 2

Une action de coordination pour stabiliser les prix

Chalghoum veut mettre fin au marché de la spéculation

Page 4

Lors d'une cérémonie organisée à Boumerdès

Deux grandes figures du théâtre et du cinéma honorées

Page 13

Crise économique

Bouteflika appelle les travailleurs à la «résistance»

■ Dans son message à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures, le Président Bouteflika invite les travailleurs à la «résistance» face aux retombées de la crise économique, à accepter les réformes «pour faire évoluer l'économie nationale et attirer l'investissement étranger et de ne pas prêter attention à ceux qui prêchent les discours pessimistes».

Par Louiza Ait Ramdane

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé, hier, un message à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) et du 46^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, dans lequel il a lancé un appel à la «résistance» pour «triumpher de la situation financière difficile».

Analysant la situation économique dans le contexte de la crise internationale actuelle qui frappe le secteur de l'énergie, le chef de l'Etat a tenu à souligner que la véritable victoire pérenne sur la crise financière actuelle passait par «une relance solide et multidimensionnelle aux fins de remettre sur rail le processus de construction de l'économie nationale, une économie libérée de l'hégémonie des hydrocarbures et diversifiée».

«Si je m'arrête avec vous à travers ce message sur les stations de gloire et d'édification et les situations de crise et d'épreuve qui ont été suivies d'un départ nouveau et fort sur la voie de la construction et de la prospérité, c'est en fait pour vous faire parvenir un appel d'espoir en les potentialités de l'Algérie. Un appel à la résistance face aux soubresauts de la crise financière actuelle, un appel à la méditation sur les sacrifices de nos aïeux afin de sortir, encore une fois, triomphants de notre situation financière difficile», affirme Bouteflika. «Vous êtes, frères et sœurs travailleurs, conscients que notre pays subit aujourd'hui les retombées d'une crise économique qui secoue les pays avancés, accompagnée d'un recul des cours du pétrole et des fluctuations de son marché mondial. Et ce, malgré les initiatives de notre pays qui ont permis récemment d'apporter une légère amélioration des prix des hydrocarbures. Et si les causes des difficultés financières actuelles de notre Etat étaient exogènes, elles ne sont pas sans impact sur la cadence du développement», a-t-il admis.

Tout en exhortant les travailleurs à gagner la bataille de la production, de la productivité et de la compétitivité afin de garantir l'accès de nos produits aux marchés extérieurs, le pré-

sident de la République appelle «à poursuivre et accélérer l'exécution des programmes nationaux et les réformes initiées dans les différents secteurs économiques et administratifs».

Par ailleurs, le Président invite les travailleurs à «accepter les réformes» pour faire évoluer l'économie nationale et attirer l'investissement étranger et de ne pas écouter ceux qui prêchent les discours pessimistes. Pour le président de la République, il s'agira notamment «de faire évoluer notre vision du capitalisme national intègre et du partenariat étranger équitable en tant que partenaires stratégiques des travailleurs pour le développement économique, et, partant, accepter plus aisément les réformes nécessaires pour l'amélioration des conditions d'investissement dans notre pays».

Dans le même sillage, le Président ajoute : «Il nous incombe aujourd'hui de garantir l'avenir de notre économie et le développement de notre pays et



de ne pas prêter attention aux thèses dogmatiques et discours pessimistes».

Dans son message, lu en son nom par le conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, à Djelfa, lieu des festivités, Bouteflika a rendu hommage «aux travailleurs et travailleuses de l'Algérie et plus particulièrement à l'Union générale des travailleurs algériens pour les efforts et sacrifices qu'elle n'a eu de cesse de consentir à la tête du monde du travail et pour son précieux apport au dialogue national économique et social».

Dans ce contexte, le président de la République a rappelé que la classe ouvrière a été, durant la Révolution de novembre, «une réserve de nationalistes et de moudjahidine, et une source de sacrifices incommensurables signés par

des dizaines de milliers de nos travailleurs à leur tête le martyr symbole Aissat Idir».

Abordant le deuxième volet de la commémoration, à savoir la nationalisation des hydrocarbures, le Président Bouteflika a mis l'accent également sur la contribution des travailleurs algériens à assurer une autonomie financière à la révolution du 1^{er} novembre. «Ce sont nos travailleurs et nos ingénieurs qui ont assuré le succès de la démarche de nationalisation des hydrocarbures à une période où de telles mesures étaient un défi pour les sociétés pétrolières mondiales, une décision couronnant le recouvrement de la souveraineté totale de l'Algérie», a ajouté le président, soulignant que «la classe ouvrière a payé un lourd tribut de martyrs du devoir national dans les usines et les Administrations dont le

seul tort était d'avoir voulu que l'Algérie reste debout». Le secrétaire général de l'Ugta «Abdelhak Benhamouda fut le symbole de ce martyr et de ces sacrifices», a-t-il ajouté.

Mettant en exergue la volonté de l'Etat à apporter davantage d'harmonie entre son attachement à préserver le pouvoir d'achat des travailleurs et la prise en charge de la couche démunie, d'une part, et la régulation du marché et la protection des consommateurs de la spéculation, de l'érosion de leurs revenus et de la dégradation de leur niveau de vie, d'autre part, le président Bouteflika estime que «l'Algérie demeurera le pays de la fierté et de la dignité pour tous ses enfants, un pays garantissant le droit à une vie descendante à l'ensemble des citoyens et citoyennes».

L. A. R.

Face aux tentatives de nuire à la stabilité de l'Algérie

Bedoui exhorte les Algériens à opposer un vote massif

Par Hamid Messir

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Nouredine Bedoui, a appelé, jeudi, à un vote massif à l'occasion des prochaines législatives pour barrer la route à «ceux qui sèment le désespoir parmi les Algériens et pour préserver la stabilité du pays». Intervenant devant la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre a saisi l'occasion pour délivrer des messages en relation avec le scrutin législatif prochain, soulignant que des menaces d'instabilité pèsent sur notre pays et que certaines «volontés malsaines» sont tentées de «nuire à la sécurité de l'Algérie». Pour Bedoui, le peuple algérien en général et sa jeunesse doit prendre conscience des enjeux nés de la situation instable que vivent «les pays voisins et limitrophes», avant de souligner que l'acte de voter «est une manière» de participer à la préservation de la sécurité du pays. Dans le même sillage, le ministre de l'Intérieur a assuré que tous les

moyens humains et matériels nécessaires à la tenue de législatives du 4 mai prochain ont été identifiés en attendant leur mobilisation pour le jour «J». Il a également soutenu que l'opération de révision des listes électorales, qui a pris fin le 23 février courant, a permis d'assainir de manière significative le fichier électoral en attendant que son assainissement total soit effectif avec l'achèvement de la délivrance de la carte d'identité biométrique. Et c'est avec cette dernière que le citoyen ira voter à l'avenir. Au sujet de l'opération de numérisation des documents de l'état civil, Nouredine Bedoui a annoncé la poursuite de délivrance de la carte d'identité biométrique à pas moins de 35 millions d'Algériens. Alors que le premier permis biométrique à points est attendu pour fin mars prochain à l'instar de la plaque d'immatriculation numérisée. La carte grise sera numérisée dès le mois d'avril prochain, selon Bedoui qui a estimé que l'Algérie a réalisé une prouesse en matière de numérisation de son administration et de modernisation

en vue d'un meilleur rapprochement avec le citoyen. S'agissant, par ailleurs, de la visite du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales qui l'avait conduit sur plusieurs projets en réalisation, comme le nouveau stade de 50 000 places de Boukhalifa, le barrage de Souk N'Tlatha et la pénétrante autoroutière, il a assuré à chacune de ses escales que le financement nécessaire à leur achèvement existe et s'est engagé à accompagner la wilaya dans l'accélération de l'octroi des crédits de paiement pour permettre la concrétisation rapide et dans les délais de ces projets. Interpellé par le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed Klalèche, au sujet du gel de certains projets inscrits à l'indicatif de la wilaya comme le second CHU, Bedoui a rappelé le contexte financier exceptionnel que traverse le pays, né de la chute des cours du pétrole. Mais le ministre s'est engagé à débloquer la situation de certains projets dans le domaine de la santé, comme la clinique Mère-enfant

ou encore accompagner la concrétisation de la pénétrante autoroutière qualifiée de vitale pour le développement socio-économique de la wilaya de Tizi Ouzou. Le ministre s'est également engagé à prendre en charge certaines opérations au niveau des communes, telles que la réfection des chemins communaux, la poursuite des programmes d'électrification rurale et l'alimentation en gaz naturel. Abordant les projets en souffrance en raison des oppositions de riverains, Nouredine Bedoui a indiqué avoir instruit les autorités locales d'œuvrer à leur levée par la sensibilisation ou l'application de la loi dans toute sa rigueur, citant l'exemple de zone industrielle de Souammaa se trouvant dans pareille situation. Le ministre de l'Intérieur a également fait part de la volonté des pouvoirs publics de s'inspirer des expériences de gestion de participation pratiquée en Kabylie pour l'élaboration de charte démocratie participative. Pour Bedoui, l'exemple de la Kabylie est à méditer.

M. B.

La commission nationale achève l'étude des candidatures

Les candidats définitifs du FLN connus le 6 mars

■ La commission nationale du Front de libération nationale (FLN) chargée de l'étude des dossiers de candidature a finalisé son travail jeudi, selon un communiqué du parti. Cependant, il faut attendre le 6 mars pour connaître les listes finales, notamment concernant les ministres qui doivent se retirer du gouvernement le 4 du mois prochain.



Par Nacera Chenafi

Annoncée pour le 26 du mois en cours, l'opération d'étude de 6 228 dossiers de candidature du FLN a été achevée. Cette mission a été menée par une commission nationale composée du bureau politique et des membres du comité exécutif. Elle a été entamée le 13 février dans une discrétion totale au niveau de l'hôtel Moncada (Ben Aknoun), d'ailleurs l'accès était interdit à toute personne étrangère.

Dans le communiqué rendu public par le parti jeudi, le FLN se félicite du «climat de sérénité et de démocratie» qui a marqué cette opération. Le vieux parti soutient que ce climat est annonciateur d'une «large victoire du FLN». A cette occasion, la commission du FLN a appelé à une large participation pour le vote du 4 mai. Cependant, les candidats définitifs du FLN pour les législatives seront connus le 6 mars dans un point de presse

qui sera animé par le SG du parti, Djamel Ould Abbas. Ainsi, les listes finales seront établies par une «commission restreinte, présidée par Ould Abbas».

Selon Algérie 1 qui cite des déclarations de Ould Abbas, il y a «trois listes pour chaque circonscription», établies sur la base des propositions des mouhafedhs, des membres du BP et enfin du SG du parti. «Chaque mouhafedh m'a fait des propositions en me présentant une liste de candidats qu'il juge aptes à briguer un mandat de député. On a également profité pour débattre de la situation organique de chaque mouhafadha, sous la forme de questions/réponses et en toute démocratie», a indiqué Ould Abbas.

Ould Abbas aurait pris aussi en considération les propositions des membres du bureau politique qui étaient chargés de la supervision du dépôt des candidatures au niveau de différentes wilayas. «Chacun d'eux (membres du BP) m'a fait des propositions de candidatures

qu'il a jugées aptes».

Le SG du FLN aurait également son propre avis. Il dira sur ce point : «J'ai fait un travail personnel sur la base des critères suivants : l'engagement sans faille dans l'application du programme du président de la République, le niveau intellectuel, le rajeunissement, l'introduction de l'élément féminin (conformément à l'exigence de la nouvelle Constitution) et bien sûr l'ancienneté». Ainsi, les listes finales des candidatures du parti seront issues du «recoupement» de ces trois listes. A ce propos, Ould Abbas assura que le «travail s'est déroulé à la fois dans la transparence et la discrétion la plus totale. Pas de fuite, on a tout verrouillé à l'hôtel Moncada».

Le SG du FLN écarte tout mécontentement au niveau de la base, malgré les ambitions de devenir député de la part des 6 228 postulants. «Tout au long de l'opération, des SMS de confiance émanant de la base n'ont cessé de tomber sur mon téléphone», dira Ould Abbas.

Il est à noter que tout l'enjeu

des listes du FLN est dans les têtes de listes. A ce propos, il est attendu que les ministres candidats prennent cette place mais, ils sont sept actuellement, selon les précédentes déclarations de Ould Abbas. Ces ministres sont tenus de se retirer du gouvernement le 4 mars, soit deux mois avant le scrutin. Il s'agit respectivement de Chelghoum Abdeslam (Agriculture), annoncé comme tête de liste de Jijel, Abdelmalek Boudiaf (Santé) attendu pour Oran, Abdelkader Ouali (Ressources en eau), Aicha tagabou (Artisanat), ghania Eddalia (Relations avec le Parlement), Abdelouhab Nouri (Tourisme), Boudjemaa Talai (Transports). Pour le cas du Premier ministre Abdelmakek Sellal comme tête de liste de la capitale, l'homme n'a pas encore annoncé sa candidature. Celle-ci dépend du président de la République, sachant que le poste de Premier ministre est sensible, car il s'agit de gérer un gouvernement, donc les affaires de l'Etat.

N. C.

Législatives à Tizi Ouzou

Les partis à l'épreuve de l'établissement des listes de candidats

En vue de leur participation aux prochaines élections législatives, 36 formulaires de candidature ont été retirés jusqu'en fin de la semaine écoulée, avons-nous appris auprès de la Direction locale de la réglementation et de l'administration générale (DRAG). Ces retraits de formulaires ont été l'œuvre de 24 partis politiques et 12 indépendants. Sur le plan de l'élaboration des listes de candidats pour les 15 sièges de députation de la wilaya, les choses ne sont pas une simple affaire pour les partis, notamment les plus implantés à l'image du Front des forces socialistes (FFS), du Rassemblement national démocratique (RND) et du Front de libération nationale (FLN). Même si l'officiel ne sera

pas connu avant le 5 mars prochain, date de clôture de dépôt des candidatures au niveau de la DRAG, des informations qui ont filtré de cette opération chez ces partis suscitent déjà de la contestation de certains choix notamment les noms des premiers figurant sur les listes. Au FLN nous apprenons que c'est le député et mouhafedh Said Lakhdari suivi de Mohamed Haddad, frère du président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui vont chapeauter la liste de l'ex-parti unique. Au RND, Sidi Ali Zemirli, vice-président à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a été désigné comme tête de liste même si la validation de ce choix ne se fera qu'une fois l'aval donné par le conseil de

wilaya du parti qui se réunira pour la circonstance aujourd'hui. On soutient dans les rangs des contestataires que l'exclusion de cette liste du coordinateur du RND à Tizi Ouzou et non moins député Tayeb Mokadem ne serait pas sans conséquence sur la cohésion de la formation d'Ahmed Ouyahia. Le FFS a, de son côté, arrêté le choix des deux premiers candidats de sa liste et qui seraient Djamel Bahloul, membre du conseil national du parti et l'actuel président de l'APW de Tizi Ouzou, Mohamed Klalèche. Du côté du RCD, les choses ne se précisent pas encore et au moins trois noms circulent quant aux candidats éventuels appelés à conduire la liste du parti dans la bataille électorale

qui s'annonce rude compte tenu de la participation de son rival de toujours, le FFS. Nos sources avancent les noms de l'actuel maire de Tizi Ouzou, Ouahab Ait Menguellet, l'ancien député Hakim Saheb et le maire d'Iferhounène, Hamid Ait Said. S'agissant des listes des indépendants, peu d'informations ont filtré même des personnes ayant procédé au retrait des formulaires. Hormis la liste que s'apprête à conduire le fils du colonel Amirouche, Nordine Ait Hamouda, on ignore les noms de ces «indépendants» qui entrent en lice dans les prochaines législatives à Tizi-Ouzou, s'ils parviennent, toutefois, à collecter le nombre de signatures exigé par la loi électorale.

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

Une impression de jamais-vu

suite de la page Une

Depuis 1997, c'est la première fois que la confection des listes électorales se déroule au FLN dans le calme. Encore que rien ne dise que cela est définitif. Mais le fait est là : sous Ould Abbas le FLN s'est mis à ressembler au RND sous le rapport de la discipline. Le contraste est en tout cas frappant avec la période précédente, celle de Saidani, pourtant lui-même homme à poigne. On croirait que c'est l'équation personnelle de ce dernier qui était responsable du désordre interne à ce parti, si avant lui l'ordre et la discipline y régnaient en maîtres. Ce qui est faux. Du temps de son prédécesseur, les choses n'allaient guère mieux, à supposer que ce ne soit pas pire. Mais cette impression de jamais-vu ne peut s'expliquer uniquement par le fait que le nouveau secrétaire général tient mieux ses troupes que ces prédécesseurs. Ou qu'il ait su mieux qu'eux gérer cette opération délicate entre toutes qu'est la confection des listes électorales. Il faut également tenir compte de ce que des figures faisant autant dire partie de l'actualité se soient effacées. Jusqu'à encore récemment, il ne se passait quasiment pas de jour sans que l'on sache ce qu'ont dit ou fait des personnes comme Louisa Hanoune et Soufiane Djillali. Il était autant question qu'eux, sinon plus, que des membres du gouvernement, ou même du chef de l'Etat. Dès lors on comprend que leur disparition du devant de la scène, peut-être en soi provisoire, ait été pour quelque chose dans ce sentiment étrange que les législatives ne sont pas devant mais derrière nous. Le plus plausible toutefois est que cela tient à des causes plus profondes, qu'on peut, pour faire vite, résumer en une seule : à la place des législatives, c'était une présidentielle qui devait se tenir, en raison de la maladie du président de la République. Du moins selon les vœux de l'opposition, unifiée pour peser en ce sens sur le cours des événements. Lorsque pendant des mois on a parié vainement sur un changement d'envergure, sans qu'il se produise, devoir ensuite aller à des législatives, avec pour seul objectif de limiter les dégâts, n'a rien de bien exaltant. La véritable partie s'est déjà jouée, qui a été perdue par un camp et gagnée par un autre. D'une certaine façon ce n'est pas une fausse impression que celle de se croire dès à présent dans les jours d'après le 4 mai.

Une action de coordination pour stabiliser les prix

Chalghoum veut mettre fin au marché de la spéculation

■ Au vu de la flambée générale des prix des légumes et des fruits ayant suscité moult remous chez le simple citoyen, à cause des spéculateurs gangrénant le marché, le ministre de l'Agriculture a décidé de prendre des mesures pour mettre fin à cette instabilité. Pour cela, une action de coordination régulant ces derniers sera lancée sur tout le territoire national.

Par Yacine Djadel

R emplir son panier de fruits et légumes n'est pas une mince affaire. L'instabilité des prix qui tendent à la hausse pour la plupart en est la cause principale. Les maigres et moyens budgets sont les plus touchés par cette baisse du pouvoir d'achat. Pourtant de l'autre côté, la production agricole n'a cessé d'être fructifiante, d'année en année. Ce qui en toute logique devrait au contraire réduire les prix au maximum. Ce qui est à l'origine de ces envolées incessantes des prix des fruits et légumes, même de saison, c'est la spéculation. Pour en finir avec ce mal commercial dont le portemonnaie du simple citoyen reste la première victime, le ministère de l'Agriculture a décidé de réagir avec des mesures sur le terrain. A ce propos, le lancement d'une action de coordination continue pour lutter contre la spéculation des prix a été annoncé, jeudi à Tipasa, par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chalghoum. Celui-ci a laissé entendre que son département s'appropriait à réguler les prix par une coordination sur le marché national.



Ph.D. R.

ser au rang des pays pionniers dans la production d'agrumes.

Investir dans l'aquaculture est la solution pour développer le secteur

Pour ce qui est du domaine de l'aquaculture et de la pêche, M. Chalghoum a précisé que l'Algérie était limitée dans ce domaine, car près de 24 Etats pratiquaient la pêche en Méditerranée, tandis que son quota annuel s'élevait à 100 000 tonnes de poissons, l'unique solution étant d'investir dans l'aquaculture. La wilaya de Tipasa compte six projets de ce type en cours de réalisation, outre des projets réalisés dans d'autres wilayas du pays à l'instar de Chlef et Boumerdès. Ce type d'investissement commence à prendre de l'ampleur, a dit le ministre, affirmant que l'Etat encourageait ces projets. Les programmes initiés par le président de la République dans ce domaine depuis 2000 ont fortement contribué au soutien et à la hausse de cette production, a-t-il estimé. Le ministre a inspecté plusieurs projets et investissements publics et privés relevant de son secteur dans la wilaya de Tipasa.

Y. D.

«Le marché local connaît une grande spéculation ayant provoqué une flambée des prix des fruits et légumes», a-t-il indiqué. «La solution à ce problème ne concerne pas uniquement les autorités publiques mais également les agriculteurs producteurs qui doivent s'organiser au sein de coopératives agricoles et d'associations à l'instar de leurs compères dans d'autres pays», a précisé M. Chalghoum. Une façon de rappeler aux agriculteurs leur part de responsabilité, eux aussi, dans le marché commercial des fruits et légumes. «Certaines coopératives réalisent un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars», a estimé le

ministre. Les textes de loi portant organisation de cette activité existent, a rappelé M. Chalghoum, ajoutant qu'il ne restait que le travail et la forte volonté de la part des agriculteurs. La situation économique et commerciale du pays amènera indubitablement les agriculteurs à s'orienter vers la création de coopératives, surtout que certaines filières s'y attellent. Revenant, toutefois, sur la flambée des prix des fruits et légumes sur le marché national, M. Chalghoum a dit que la majorité des légumes dont le prix avait augmenté n'étaient pas de saison, mais produits dans des serres. «Si nous comptabilisons

les frais de culture, de transport et autres, le prix augmentent automatiquement», a-t-il expliqué. Quant à la production des agrumes, le ministre a affirmé que son secteur avait tracé une stratégie englobant, entre autres, l'intensification des superficies nécessaires à leur production et le choix des régions adaptées à leur culture. Tout cela en vue, bien sûr, de doubler leur production et les orienter vers l'industrie de transformation et d'importation. Sur ce point, le ministre de l'Agriculture s'est félicité des moyens importants que recèle l'Algérie dans ce domaine. Ces derniers sont à même de la his-

Mohamed El Ghazi l'a affirmé

La Cnas prend en charge les médicaments anticancéreux listés remboursables

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé, jeudi à Alger, que la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) «prend en charge le remboursement des médicaments anticancéreux figurant sur la liste des médicaments remboursables».

A la question d'un député de l'APN sur les cancéreux, lors d'une session plénière consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que la Cnas «assure le remboursement des médicaments anticancéreux inscrits sur la liste des produits pharmaceutiques

remboursables».

«Il n'existe pas de relations contractuelles entre la Cnas et les structures privées spécialisées dans la radiothérapie et chimiothérapie», a indiqué le ministre, expliquant cela par «l'absence d'un cadre réglementaire, comme c'est le cas dans la prise en charge des cardiopathies et de l'insuffisance rénale».

Concernant le traitement du cancer dans le cadre du programme de santé publique, M. El Ghazi a mis en avant l'importance du plan national anti-cancer (2015-2019) qui prévoit un axe sur les relations contractuelles entre les

établissements de santé publique et les établissements de radiothérapie privés, pour une durée d'une année, dans le cadre de la prise en charge des malades inscrits sur la liste d'attente pour la radiothérapie au niveau des établissements de santé publique.

Cette démarche est en cours de finalisation en attendant le parachèvement des projets de réalisation de centres anti-cancer publics qui seront dotés des équipements de radiothérapie nécessaires. A la question d'un autre député sur la protection du droit syndical, le ministre a estimé que

l'exercice de ce droit en Algérie «a connu un développement considérable» durant ces dernières années marquées par la création de plusieurs organisations syndicales représentant les travailleurs des secteurs privé et public.

Soulignant l'importance d'instaurer le dialogue, M. El Ghazi a affirmé que son département demeurait ouvert au dialogue avec les différents syndicats et partenaires sociaux pour apporter des précisions et traiter les différentes préoccupations soulevées.

Meriem B.

Travaux publics

Talai pour la relance de la commission mixte algéro-italienne

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, a convenu, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur italien, Pasquale Ferrara, de la nécessité de relancer la commission technique mixte algéro-italienne dans le domaine des travaux publics, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont convenu, lors de cette rencontre, de la nécessité «de relancer l'action de la commission technique mixte dans le domaine des travaux publics, qui est à même de dessiner les contours et les perspectives du partenariat économique et d'élaborer un programme d'action futur en matière de formation, de ges-

tion ou de réalisation des routes», précise le communiqué.

Il a été également question des voies et moyens du renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays dans le domaine des travaux publics et des transports.

M. Talai s'est félicité des relations étroites entre les deux

pays et la confiance mutuelle, saluant le travail accompli par les entreprises italiennes en Algérie notamment dans le domaine des travaux publics, en «contribuant à l'équipement de certains tronçons de l'auto-route Est-Ouest ou à la réalisation de certains projets, dans le cadre de joint-ventures», indique le même communiqué.

M. Ferrara a salué les relations étroites entre l'Algérie et l'Italie, appelant à la nécessité d'encourager la création de joint-ventures pour la réalisation de projets.

Près de 180 entreprises italiennes actives en Algérie, selon la même source, a-t-il souligné.

Amel O.

Effets économiques des exonérations fiscales

Baba Ammi annonce des mesures pratiques en cours de préparation

■ Le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, a annoncé que son département œuvrait, en collaboration avec des experts internationaux, à développer «des modèles d'évaluation économique» qui permettent de définir les effets économiques et sociaux des différents avantages et exonérations fiscales accordées en Algérie.

Par Salem K.

Répondant à une question orale d'un député de l'AAV lors d'une séance plénière à l'APN, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, sur les effets concrets des multiples exonérations fiscales prévues par la législation algérienne, le ministre a souligné que le développement de ces modèles d'évaluation, en collaboration avec des experts internationaux dont ceux de l'Institut sud-coréen de développement, permettrait d'évaluer l'impact des mesures fiscales existantes.

M. Baba Ammi a indiqué, à cet effet, que l'évaluation de l'impact économique et social des dépenses fiscales à la faveur des modèles d'évaluation économique «est une question très complexe même dans les pays développés», notant qu'à ce jour, quatre pays seulement ont réussi à utiliser ces modèles d'évaluation, à savoir les Etats unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la Corée du sud.

Outre les modèles d'évaluation économique, il existe trois



autres techniques permettant d'évaluer l'impact financier des dépenses fiscales. Il s'agit de «l'écart des revenus» consistant à estimer le montant du manque enregistré dans les recettes avec le maintien des autres facteurs et de «l'augmentation des recettes», soit l'évaluation des revenus possibles à réaliser en cas d'annulation d'une exonération fiscale donnée, selon le ministre.

Dans le cadre de la préparation de l'avant-projet de loi organique des lois de finances amendant la loi 17-84, une réforme sera introduite consistant à élaborer un rapport annuel sur les dépenses fiscales pour accompagner annuellement le projet de loi de finances.

Cependant, la difficulté d'évaluer les effets économiques et sociaux de la dépense fiscale n'a pas empêché les différentes

directions du ministère des Finances d'effectuer des études d'évaluation de ces effets durant les années précédentes, précise le ministre.

La Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP) a élaboré un rapport en 2012 sur l'évaluation de la performance économique et sociale des avantages fiscaux accordés dans le cadre de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), ainsi qu'une note d'évaluation des dépenses fiscales de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La Direction générale de la prévision et des politiques a également publié les montants globaux des aides fiscales au titre de la fiscalité ordinaire et celles

liées aux ressources énergétiques pour 2012, 2013 et 2014.

M. Baba Ammi a précisé, à titre d'exemple, que la note de présentation de la loi de finances 2016 faisait état de 954 milliards de dinars de dépenses fiscales en 2014.

La Direction générale des impôts et la Direction générale des Douanes établissent périodiquement des estimations sur le manque à gagner pour le Trésor public du fait des exonérations fiscales.

Le contrôle préalable des dépenses est une nécessité

A une question du député Lies Saadi du parti du Front de libération nationale (FLN) sur le rôle du contrôleur financier au niveau des communes qu'il estime être «un frein au développement local en ce que le contrôle préalable entrave, selon lui, l'engagement de dépenses publiques», le ministre a précisé que le contrôle préalable de la dépense publique, régi par le décret exécutif 92-414 en application de la loi relative à la comptabilité publique, était «une nécessité pour veiller à la légalité des dépenses locales».

Le contrôleur financier exécute toute mission de vérification ou de contrôle portant sur les

aspects inhérents à l'application de la législation et de la réglementation relatives aux finances publiques pour veiller à leur application.

Il peut soit refuser, à titre provisoire, une dépense non conforme à la réglementation lorsqu'il est possible de remédier aux fautes constatées, soit la refuser de manière définitive lorsqu'il y a infraction à la législation.

Tout refus infondé d'une dépense publique et toute entrave explicite par un organe de contrôle préalable constituent des infractions aux règles de discipline budgétaire et financière qui sont passibles d'une amende aux termes de l'article 88 de la loi modifiée et complétée relative à la Cour des comptes, a affirmé le ministre.

Le contrôle préalable des dépenses engagées s'applique aux budgets des institutions et administrations de l'Etat, aux comptes spéciaux du Trésor, aux budgets des wilayas et des communes, ainsi qu'aux budgets des établissements publics à caractère administratif.

Il vise à rationaliser les dépenses publiques et à renforcer la responsabilisation en matière de gestion des deniers publics, a précisé le ministre.

S. K.

Prix

Le pétrole repart à la baisse en Asie

Les cours pétroliers repartaient hier matin à la baisse en Asie, après avoir atteint à New York son plus haut niveau depuis la mi-2015. Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en avril, reculait de 11 cents à 54,34 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour avril, cédait 12 cents à 56,46 dollars. Le département américain de l'Energie (DoE) a fait état jeudi d'une hausse de 600 000 barils la semaine dernière des stocks de brut à un niveau certes sans précédent, mais finalement moins élevé que ce que redoutaient les analystes. «La hausse est moins forte que ce à quoi le marché s'attendait, ce qui fait que la baisse n'efface pas tout ce que les cours ont récemment gagné», a observé Pan Jingyi, analyste chez IG Markets. Jeudi, le WTI a gagné 86 cents à 54,45 dollars au New York Mercantile Exchange (Nymex), un niveau sans précédent à la clôture depuis un an et demi. A Londres, le Brent de la mer du Nord a gagné 74 cents.

R. E.

Métrologie

Bouchouareb présente le texte de loi devant la commission économique

La commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la nation a auditionné, jeudi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, qui a présenté un exposé sur le texte de loi relatif au système national de métrologie, indique un communiqué du Conseil. La réunion a été présidée par le président de la commission Abdelkader Bensalem, en présence de la ministre chargée des relations avec le

Parlement, Ghania Eddalia.

La révision de la loi 90-18 du 31 juillet 1990 relative au système national légal de métrologie, «vise l'adaptation de ses dispositions avec les nouveautés enregistrées actuellement par la dynamique économique de notre pays, notamment celle du secteur industriel», a indiqué le ministre, selon la même source.

Le nouveau système de métrologie propose un plan régulateur du système de métrologie nationale. Il s'agit de créer

un Conseil national de métrologie qui sera chargé de la coordination entre les différentes actions des ministères en matière de métrologie et une instance nationale de métrologie, autorité de gestion et de coordination de l'action des différents intervenants aux questions liées aux politiques de métrologie et qui préserve les normes nationales.

La loi adoptée par l'Assemblée populaire nationale (APN) en janvier dernier, stipule la création d'un réseau spécial

pour les laboratoires d'analyse de référence pour répondre aux besoins exprimés en matière d'analyse et jouer un rôle complémentaire au laboratoire national référentiel de métrologie.

Lors de la réunion, les membres de la commission ont insisté sur les moyens à même de redynamiser l'économie nationale.

La commission procède actuellement à l'élaboration de son rapport préliminaire sur le texte de loi.

Safia T./APS

Pour de meilleurs services aux clients

Accord entre Algérie Poste et Tassili Airlines

Algérie Poste (AP) et Tassili Airlines (TAL) ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord de partenariat ayant pour objectif d'offrir de meilleurs services à leurs clients respectifs, a indiqué un communiqué d'AP. Ce protocole d'accord a pour objet de fixer les conditions générales de mise en œuvre d'un partenariat «durable» et d'une coopération «privilegiée» entre AP et TAL (compagnie aérienne de Sonatrach), dans plusieurs domaines, a précisé le communiqué. Il s'agit notamment du paiement

électronique, le transport aérien du personnel d'AP, l'échange en matière de marketing, la publicité, la communication et la promotion des marques et services développés par chacune des entreprises, l'utilisation du réseau d'AP au profit de TAL, ainsi que d'autres activités et services offerts par l'une des entreprises partenaires. Le protocole d'accord a été signé par le DG d'AP, Sayah Abdenacer, et le P-DG de TAL, Harchaoui Belkacem, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et

de la Communication, Houda-Iman Feraoun, du ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï. Lors de la signature de ce protocole, les responsables des deux entreprises ont tenu à expliquer l'importance de ce partenariat entre deux entités publiques de grande taille, œuvrant pour «une meilleure synergie» des efforts entre les différents opérateurs économiques nationaux.

N. T.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations

Près de 7 200 morts en 2016 dans le monde

■ Sur un total de 7 189 morts ou disparus enregistrés, 4 812 ont péri en tentant de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Italie, la Grèce, Chypre et l'Espagne.

Par Hania D.

Près de 7 200 migrants et réfugiés sont morts ou ont disparu depuis le début de l'année, dont la plupart en Méditerranée, a annoncé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Sur un total de 7 189 morts ou disparus enregistrés à la date de jeudi soir, 4 812 ont péri en tentant de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Italie, la Grèce, Chypre et l'Espagne, a précisé l'OIM.

Selon l'Organisation, le chiffre est en hausse de plus de 20% par rapport à l'année 2015.

Cela représente en moyenne 20 décès par jour et le bilan

total pourrait donc encore s'alourdir d'ici à la fin de l'année de 200 à 300 morts, a averti l'Organisation dans un communiqué.

La traversée de la Méditerranée, utilisée par près de 360 000 candidats à l'émigration depuis le début de l'année, reste de loin l'itinéraire le plus dangereux avec plus de 60% des disparitions.

L'OIM a indiqué, par ailleurs, que le nombre de décès de migrants dans le monde a augmenté cette année, en particulier en Afrique du Nord et en Afrique australe, en Amérique centrale et latine et à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis.

H. D.



Ph. > D. R.

UE/migration

Treize personnes arrêtées pour trafic de migrants en Grèce

Treize membres présumés d'*«une organisation criminelle»* ont été arrêtés pour trafic des migrants de la Grèce vers l'Italie et de la Turquie vers la Grèce, a annoncé la police grecque vendredi.

L'opération policière pour retrouver d'éventuels autres membres de ce réseau *«se poursuit»*, précise un communiqué de la police.

Grâce à *«une coopération avec les gardes-côtes, la police a pu empêcher le départ des 33 migrants qui s'approprièrent à risquer leur vie en appareillant des côtes de la*

mer Ionienne (dans l'ouest de la Grèce) à destination de l'Italie à bord de canots de fortune sans gilets de sauvetage», souligne le texte. Le réseau faisait venir aussi les migrants en Grèce via la frontière terrestre gréco-turque (nord-est de la Grèce), un passage migratoire illégal qui a repris ces derniers mois après l'accord passé en mars entre l'Union européenne et la Turquie.

Cet accord, entré en vigueur le 20 mars, prévoit que tous les nouveaux arrivants sur les îles doivent être renvoyés en Turquie. Pour contourner cette menace, la plupart

déposent une demande d'asile en Grèce, mais restent consignés des mois sur leur île d'arrivée en attendant l'instruction de cette demande d'asile.

Ces îles situées en face des côtes turques (Lesbos, Chios, Kos, Leros et Samos principalement...) sont débordées actuellement, avec plus de 16 000 réfugiés et migrants pour 7 450 places de camps.

D'où la reprise d'anciennes routes illégales, comme celle passant par le fleuve Evros au nord de la Grèce.

Sara G.

Renvoi et réadmission des migrants africains

L'UE annonce une aide de 170 millions en faveur de la Corne de l'Afrique

L'Union européenne (UE) a annoncé vendredi un nouveau train de mesures d'un montant total de 170 millions d'euros en faveur de la Corne de l'Afrique dans le cadre de sa politique migratoire visant à diminuer les arrivées et accélérer les renvois de migrants irréguliers africains, grâce à des *«pactes»* avec des pays-clés.

«La Commission européenne a adopté aujourd'hui un nouvel ensemble de programmes pour contribuer à la lutte contre les causes profondes de l'instabilité, de la migration irrégulière et des déplacements forcés dans la Corne de l'Afrique.»

Ce train de 11 mesures s'élève à 170 millions d'euros et a été arrêté aujourd'hui à l'occasion de la troisième réunion du comité de gestion du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique consacrée à la région de la Corne de l'Afrique», a indiqué l'exécutif européen dans un communiqué.

Ces nouvelles mesures viennent compléter les 24 actions déjà adoptées pour un montant de 436,5 millions d'euros en faveur de la Corne de l'Afrique, qui ont été approuvées en trois paquets en décembre 2015, en avril 2016 et en octobre 2016, selon les précisions de la Commission.

Après l'accord conclu avec la Turquie en mars, qui a fait chuter sensiblement les arrivées de migrants en Grèce, l'UE a conclu un accord de réadmission des migrants irréguliers avec le Mali et cherche à conclure des *«pactes migratoires»* avec quatre autres pays jugés prioritaires en Afrique (Niger, Nigeria, Ethiopie et Sénégal).

Jeudi, l'UE s'est félicitée de son partenariat avec le Niger et des *«progrès tangibles»* accomplis, soulignant que ce pays est *«un partenaire clé»* pour la gestion de la migration et de la sécurité dans le Sahel. La chef de la diplomatie de l'UE, Federica

Mogherini, a présenté jeudi aux dirigeants des 28 un bilan du travail accompli dans le cadre de ces accords *«sur mesure et les premiers résultats obtenus en termes d'arrivées et de retours»*.

«Le cadre de partenariat donne des résultats positifs et des jalons importants pour la nouvelle coopération en matière de gestion des migrations ont été posés», a estimé la haute représentante de l'UE aux affaires étrangères et la politique de sécurité. Selon la Commission européenne, les résultats dans les pays prioritaires *«commencent à s'observer»*, notamment de premières diminutions des flux de migrants.

Au Niger, le nombre de personnes qui traversent le désert est tombé de 70 000 en mai à 1 500 en novembre. En outre, 102 passeurs ont été déferés devant les tribunaux et 95 véhicules ont été saisis, 4 430 migrants en situation irrégulière ont été rapatriés avec l'aide de

l'OIM, et environ 2 700 migrants en situation irrégulière originaires des pays prioritaires ont été renvoyés de l'UE vers leurs pays d'origine respectifs, a précisé l'exécutif européen.

Dans leurs conclusions adoptées à l'issue du Sommet de jeudi, les dirigeants européens ont souligné que le nouveau cadre de partenariat pour la coopération constitue *«un instrument important»* de lutte contre la migration illégale et ses causes profondes, en particulier en ce qui concerne la route de la Méditerranée centrale.

Se félicitant des progrès accomplis dans la mise en œuvre des pactes conclus avec cinq pays africains d'origine ou de transit et de l'adhésion de plus en plus forte des pays partenaires à ce processus, les dirigeants européens ont affirmé que *«d'autres pactes ou d'autres formes de coopération pourraient être envisagés»*.

L. O.

Assistance humanitaire autour du Lac Tchad Le HCR lance un appel de fonds de 241 millions de dollars

LE HAUT-COMMISSAIRE des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé au Cameroun un appel de fonds de 241 millions de dollars pour l'assistance humanitaire à près d'un demi-million de personnes affectées par l'insurrection du groupe extrémiste Boko Haram au Tchad et au Cameroun. L'appel de fonds pour 2017 augmente de 43 millions de dollars par rapport à celui de 2016, qui est financé seulement à hauteur de 43%, selon un communiqué de l'ONU.

«C'est l'une des crises majeures de déplacements de populations en Afrique et le monde doit agir», a déclaré Filippo Grandi. Malgré une amélioration de la situation, les civils demeurent confrontés à des conditions difficiles et à l'insécurité dans les trois pays. Les principaux défis quotidiens incluent une protection insuffisante, la malnutrition ainsi que le manque d'abris durables, de nourriture, de soins de santé, d'éducation et de moyens d'existence. Les dommages à l'environnement sont également préoccupants ainsi que les besoins en eau potable et en installations d'assainissement et d'hygiène. Ainsi, le HCR a appelé la communauté internationale à renforcer son soutien financier et à investir immédiatement dans des programmes de développement à la fois pour les réfugiés et les communautés hôtes. **Kamel L.**

Selon l'EFSA La résistance aux antimicrobiens reste élevée dans l'UE

LA RÉSISTANCE aux antimicrobiens de bactéries présentes chez l'homme, l'animal et dans les aliments, reste élevée dans l'UE, avertit l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) dans un rapport.

«La RAM (résistance aux antimicrobiens, ndr) constitue une menace sérieuse pour la santé publique et pour la santé animale», explique l'agence dans un communiqué, rappelant que les bactéries résistantes entraînent environ 25 000 décès chaque année dans l'Union. Le commissaire européen à la Santé, Vytenis Andriukaitis, a annoncé pour l'été un nouveau plan d'action «pour coordonner les futures mesures destinées à réduire la propagation du phénomène», selon le communiqué.

La résistance des bactéries de Salmonella à plusieurs antimicrobiens est particulièrement élevée, selon l'EFSA, même si elle demeure faible pour les médicaments utilisés pour soigner les cas humains d'infection graves.

«Une utilisation prudente des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire est cruciale pour relever le défi posé par la résistance aux antimicrobiens», souligne Mike Catchpole, scientifique en chef au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).

Selon le rapport, les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest ont généralement des niveaux de résistance inférieurs au reste de l'UE. Pour Marta Hugas, chef de l'unité sur les contaminants et les dangers biologiques à l'EFSA, cette observation est «très probable» liée à l'utilisation des antimicrobiens.

«Dans les pays où des mesures ont été prises pour réduire, remplacer et repenser l'utilisation d'antimicrobiens chez les animaux, on observe des niveaux inférieurs de résistance», explique-t-elle. En janvier, l'EFSA et l'EMA (Agence européenne des médicaments) jugeaient qu'il était «crucial» de limiter l'utilisation d'antimicrobiens «au minimum nécessaire pour traiter les maladies infectieuses chez les animaux».

Les deux agences préconisaient «des pratiques agricoles qui empêchent l'introduction et la propagation des maladies dans les fermes» et l'étude de «systèmes agricoles alternatifs». En septembre, une étude britannique affirmait que les bactéries résistantes pourraient «tuer jusqu'à 10 millions de personnes par an d'ici à 2050, soit autant que le cancer».

R. S.

Pour une prise en charge de la maladie d'autisme Boudiaf veut associer tous les secteurs à l'élaboration du plan national

■ Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis en avant l'importance d'associer tous les secteurs concernés et autres intervenants à l'élaboration du plan national de prise en charge de la maladie d'autisme.

Par Meriem D.

M. Boudiaf qui répondait à la question orale d'une députée de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant l'implication d'autres secteurs à l'élaboration de ce programme, a fait savoir qu'une commission nationale multisectorielle a été mise en place pour contribuer à l'élaboration du programme de prise en charge de la maladie d'autisme. Il a précisé que cette commission, supervisée par le ministère de la Santé et regroupant également les secteurs de l'Éducation, du Travail, de l'Enseignement supérieur et le mouvement associatif, était chargée d'élaborer une stratégie d'organisation, de coordination et de suivi des activités de prévention et de prise en charge de l'autisme et de l'accompagnement des malades.

Ce programme s'inspire des expériences et objectifs de pays étrangers pionniers en matière de prise en charge de l'autisme, notamment en matière de formation et de dépistage précoce de la maladie, a ajouté M.



Ph. > D. R.

Boudiaf.

Il a rappelé l'intérêt particulier que le président de la République accorde aux personnes atteintes d'autisme et à la nécessité d'apporter des solutions à leurs problèmes médicaux et sociaux. Concernant les centres anti-cancer dont l'Algérie s'est dotée, le ministre a estimé qu'ils constituaient un acquis pour le système sanitaire algérien. «Le citoyen est libre de choisir entre le secteur public ou privé pour se faire soigner», a

soutenu M. Boudiaf pour qui le secteur privé complète le public.

Après avoir souligné l'impératif de dispenser des prestations de qualité, il signalera que les nouveaux centres dont s'est doté le secteur de la santé ont permis d'alléger les pressions.

Il a annoncé que deux nouveaux centres seront prochainement ouverts à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès et que d'autres structures ouvriront vers la fin de l'année dans les wilaya d'Adrar, Laghouat et Tizi Ouzou. Pour ce

qui est de la pénurie de médicaments dans certaines officines de pharmacie, il a reconnu une pénurie de certains produits, assurant qu'il sera bientôt remédié aux dysfonctionnements enregistrés.

Une étude est actuellement en cours pour définir les besoins du marché en médicaments afin d'assurer leur disponibilité d'ici à 2018. La production nationale couvre 61% du marché du médicament, s'est-il félicité.

M. D.

Jumelage inter-hôpitaux

Des spécialistes du CHU de Bab El-Oued à pied d'œuvre à Tindouf

Une équipe médicale spécialisée du Centre hospitalo-universitaire de Bab El-Oued a entamé jeudi des consultations médicales au profit de malades de la wilaya de Tindouf, dans le cadre du jumelage inter-hôpitaux.

Composée de 38 praticiens spécialistes, cette équipe assure des consultations dans les spécialités de chirurgie générale, pneumologie, neurologie, gastrologie, urologie, cardiologie, gynécologie et néphrologie, a précisé le chargé de communication à l'Établissement public hospitalier de la wilaya de Tindouf, Hamma Soudani.

L'initiative permettra aussi la formation continue des praticiens locaux et l'échange d'expériences médicales entre encadreurs et praticiens dans le domaine, la dynamisation du jumelage entre les structures du nord et du sud du pays et la prise en charge des malades de la région leur épargnant les déplacements vers les structures du nord du pays, a souligné le même responsable.

Ces spécialistes ont été

déployés à travers les différentes structures de santé de la wilaya de Tindouf, pour permettre au plus grand nombre de malades de bénéficier de prestations médicales, au regard du déficit accusé dans certaines spécialités dans la région. L'équipe médicale se rendra, durant son

séjour qui se poursuivra jusqu'à la semaine prochaine, dans la commune d'Oum-Laâssel (170 km du chef-lieu de wilaya), en vue d'offrir ses prestations médicales et assurer des interventions chirurgicales au niveau de l'établissement de santé de proximité de cette collectivité.

Cette initiative a été favorablement accueillie par la population locale, notamment les malades ne pouvant se rendre pour leurs soins spécialisés dans les structures implantées au nord du pays, selon les impressions de certains malades.

Gh. D.

El Bayadh

Réception de l'hôpital 60 lits avant la fin du premier trimestre 2017

Le secteur de la santé sera renforcé dans la wilaya d'El Bayadh par la réception d'un nouvel hôpital de 60 lits dans la commune de Boualem avant la fin du premier semestre 2017, a-t-on appris des responsables du secteur.

Le taux de réalisation de cet établissement sanitaire, inspecté jeudi par le wali Abdellah Benmansour, a atteint 95%, selon les explications fournies. Les travaux d'aménagement externe de cet hôpital seront entamés prochainement et des

avis d'appel d'offres pour l'équipement seront lancés, ont indiqué les responsables du bureau d'études chargée de l'opération.

Le wali a inspecté, dans cette commune située à 54 km au sud du chef-lieu de wilaya, des chantiers de réalisation de plusieurs projets prévus d'être livrés les prochains mois, dont trois ouvrages d'art au niveau de la RN 47 dotés d'une enveloppe financière de 500 millions DA.

Cette commune a bénéficié du projet de réalisation d'un tri-

bunal dont les travaux tirent à leur fin. Le wali a visité également le projet de réalisation de 124 logements publics locatifs dont les travaux ont été achevés et il ne reste que le raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel avant leur livraison à leurs bénéficiaires.

Le programme de cette visite a porté aussi sur l'inspection des travaux d'aménagement et de réhabilitation du stade communal qui sera couvert en gazon artificiel.

Dalila H.

Béjaïa

113 exposants à la 20^e Foire de l'olive d'Akbou

■ 113 exposants étaient présents, jeudi, à l'ouverture de la 20^e édition de la Foire de l'olive d'Akbou, 75 km à l'ouest de Béjaïa, inscrite, encore, cette année sous le générique de la labellisation du produit et son amélioration qualitative en vue de son exportation.

Ph. > D. R.



Par Hatem D.

D'envergure nationale, l'événement, en plus des producteurs et des artisans de la wilaya, a rassemblé des oléiculteurs de 14 wilayas, animés tous, les uns

comme les autres, de la volonté certes de vendre mais surtout de participer à l'élaboration d'une stratégie commune en vue de commencer à taquiner les marchés extérieurs. «*Nous avons des huiles d'une rare qualité. Il n'y a pas de raison de rester en marge du marché mondial*», sou-

tient le directeur des services agricoles, Makhoul Laib, persuadé que «*l'enjeu est gagnable*» sous réserve, cependant, que les professionnels de la filière «*s'organisent plus et mieux*». Actuellement, il en est déjà quelques-uns qui exportent, notamment en France et au

Canada, mais l'expérience reste sans impact sur la profession du fait de l'ampleur modeste des opérations effectuées et leur caractère discontinu et irrégulier. Afin d'inverser la tendance, d'aucuns n'y voient qu'une seule alternative, «*la création d'une coopérative professionnelle*». «*C'est la panacée*», relèvera M. Laib, qui souligne la pertinence d'une telle organisation, notamment en termes de débouchés ou d'amélioration du conditionnement de l'huile. «*Actuellement, il y a une association des oléiculteurs mais elle est insuffisante au regard de l'objectif inscrit, par ailleurs, au cœur de la stratégie de la direction des pouvoirs publics, qui misent énormément de leur côté sur la densification et l'intensification de l'olivier, d'abord pour accroître la surface des vergers et par ricochet la production, ensuite améliorer la qualité intrinsèque de leurs produits*», a-t-il déclaré. Quoiqu'il en soit, l'occasion de cette foire va donner l'opportunité à tous de discuter, d'échanger et de débattre des moyens et des mécanismes à mettre en place par aller vite dans le vif du

sujet. De nombreux experts du ministère de tutelle y sont présents, conviés à donner des conférences sur chacune des thématiques mais aussi à orienter et à encadrer les professionnels, notamment les producteurs et les transformateurs. Béjaïa, qui constitue le premier bassin oléicole national, avec une production de 13 à 14 millions de litres d'huile par an en moyenne et un verger de 58 000 hectares, entend saisir l'occasion de cette foire pour montrer la voie et mobiliser ses acteurs afin de mettre l'olive sur orbite.

H. D./APS

Aïn Defla

Attribution l'été prochain de 1 000 logements publics locatifs

Au moins 1 000 logements publics locatifs (LPL), en cours de réalisation à la nouvelle ville de Aïn Defla, seront attribués l'été prochain à leurs propriétaires, a annoncé jeudi le wali, Azziz Benyoucef. Le wali, qui effectuait une visite d'inspection au site en question, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux d'aménagement et de VRD, faisant état du lancement «*imminent*» des travaux de réalisation d'un groupe scolaire primaire de 12 classes qui sera réceptionné avant la prochaine rentrée scolaire. Une fois achevés, les logements restants (1 323) seront attribués par «*étapes et selon un calendrier préalablement établi*», a précisé le wali, exhortant le promoteur chargé de la réalisation du projet à prendre en charge les contraintes qui pourraient survenir à l'avenir «*causant le moins de désagréments possibles aux locataires*». Lors

de sa visite au projet de réalisation de 500 logements publics promotionnels (LPP) implanté à la cité Khiat, M. Benyoucef a invité les souscripteurs à s'acquitter des montants restants afin que le projet soit achevé dans les délais. Le directeur de l'agence foncière chargée de la réalisation du projet a assuré que si aucun «*imprévu*» de taille ne venait à se manifester, il sera procédé à la distribution de 350 puis de 150 logements respectivement en juin et novembre prochains. Au cours de sa visite à l'hôpital de 240 lits de Aïn Defla en cours de réalisation, le wali a suivi un exposé exhaustif sur les services qui y seront implantés, se félicitant que le ministre de la Santé ait attribué le montant de réévaluation (1,2 milliard DA) nécessaire à l'achèvement de certains travaux. Relevait l'absence d'espaces verts au sein de cette structure de santé, il a mis en exergue l'importance

que représentent ces aires aussi bien pour les malades que pour les visiteurs, instruisant les responsables locaux du secteur à prendre en charge ce volet dans les «*plus brefs délais*». Soutenant que les gros œuvres sont achevés à plus de 90%, le responsable de la société hindoue chargée de la réalisation de cette structure de santé a expliqué que les travaux sont focalisés à l'heure actuelle sur les CES, s'engageant à ce que cet hôpital sera réceptionné au courant de l'année 2018. A la cité Khiat, le wali a donné le coup d'envoi de l'opération d'assainissement, invitant les responsables à accélérer la cadence d'accomplissement des procédures de régulation de la situation foncière de certaines habitations. Mettant l'accent sur le civisme, il a invité les citoyens à préserver leur cité et à combattre tout ce qui est de nature à lui nuire et à altérer son image de marque.

Lydia O./Agences

Hassi-Messaoud

La future raffinerie produira 5 millions de tonnes/an

La nouvelle raffinerie de pétrole projetée à Hassi-Messaoud (80 au sud-est de Ouargla) aura une capacité de cinq millions de tonnes/an de produits pétroliers et 120 900 tonnes/an de gaz naturel, a-t-on appris jeudi sur le site du projet. Le projet, qui est entré dans sa première phase de réalisation, produira plusieurs dérivés d'hydrocarbures, tels que le gas-oil et l'essence (normal et super), ainsi que du gaz butane et propane, ont indiqué des respon-

sable de l'entreprise Sonatrach, lors de la visite d'inspection de la secrétaire générale du ministère de l'Energie, Fatma-Zohra Cherfi, en compagnie du président-directeur général de Sonatrach, Amine Mazouzi. Ce projet, réalisé selon les standards internationaux en la matière, s'inscrit dans le cadre d'un programme «*ambitieux*» du secteur de l'Energie pour accroître les capacités de production de produits énergétiques en Algérie, a-t-on souligné. Ce pro-

gramme prévoit la réalisation également de deux autres raffineries à Tiaret et Biskra, pour porter les capacités de raffinage du pays à quelque 45 millions de tonnes/an à l'horizon 2021 au plus tard, a fait savoir Fatma-Zohra Cherfi. La visite de travail de deux jours de la secrétaire générale du ministère de l'Energie a porté sur l'inspection d'installations énergétiques à Hassi-Messaoud, à l'instar du projet algéro-indien (DODSAL) d'une station de compression de

gaz et d'une unité (ZCINA) de gaz propane liquéfié (GPL) et de dispatching. La visite, qui entre dans le cadre de la célébration, le 24 février, du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (1971) et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (1956), a été aussi l'occasion d'honorer plusieurs travailleurs et de retraités du secteur, pour leurs efforts durant leur carrière professionnelle.

L. F.

Guelma Réalisation prochaine de nouvelles infrastructures de sûreté dans 4 communes

LES TRAVAUX de réalisation de quatre nouvelles infrastructures de police dans la wilaya de Guelma seront incessamment engagés, a indiqué jeudi le chef de sûreté de cette wilaya. Le commissaire divisionnaire, Amar Chouadre a, au cours d'une conférence de presse révélé que l'un des plus importants de ces projets, inscrits au titre de l'année 2017, porte sur la construction d'un siège de sûreté de daïra à Hammam N'bail (45 km à l'est de Guelma) laquelle devra renforcer les structures de police dans les communes de Oued Cheham et de Dahoura, relevant administrativement de la daïra Hammam N'bail. Le taux de couverture sécuritaire de la wilaya de Guelma atteindra 100% avec la réalisation de cette infrastructure et la mise en service de toutes les sûretés de daïra de cette wilaya, a-t-il affirmé. Ce responsable a, dans ce même contexte, fait part de la réalisation d'une nouvelle unité de police extramuros dans la commune de Temlouka, venue en réponse aux requêtes émises par les habitants de cette localité limitrophe à la wilaya d'Oum El Bouaghi. Outre l'aménagement du siège d'une nouvelle brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de daïra d'Héliopolis, M. Chouadre a également annoncé que des procédures administratives sont actuellement en cours pour la réalisation du siège de la 7^e sûreté urbaine devant être implantée à la nouvelle ville, dans la commune de Guelma.

R. R.

Sahara occidental

Le Conseil de sécurité préoccupé par le blocage du processus de paix

■ Le Conseil de sécurité, réuni mercredi, a exprimé sa préoccupation face au blocage du processus de paix au Sahara occidental et au risque qui plane sur la sécurité dans la zone tampon d'El Guergarat. «Plusieurs membres du Conseil de sécurité, y compris des membres permanents, ont exprimé leur préoccupation concernant l'absence de négociations entre les deux parties du conflit», a déclaré à l'APS le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, à l'issue de cette réunion tenue à huis clos.



Ph: DR

Par Lamia O.

Le Conseil, préoccupé également par le non-retour de la Minurso à la pleine fonctionnalité, a évoqué le rétablissement des activités de cette mission qui a fait l'objet de mesures de rétorsion imposées par le Maroc en 2016. «L'Uruguay a insisté d'une façon spécifique sur les raisons qui empêchent cette mission de l'ONU chargée d'organiser un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui d'atteindre la pleine fonctionnalité». M. Boukhari a déclaré que le Front Polisario était «reconnaissant au rôle joué par l'Uruguay. Ce pays a depuis toujours alerté le Conseil de sécurité sur le risque et la gravité qui résultent de la prolongation de l'impasse politique». «La question sahraouie est posée d'une façon permanente au niveau du Conseil de sécurité grâce à l'initiative des pays amis de la justice comme l'Uruguay, l'Angola, le Venezuela

et la Nouvelle-Zélande», a-t-il dit. Le représentant du Front Polisario a estimé qu'après cette réunion d'informations, le Conseil devrait «s'engager de manière effective pour préserver la crédibilité des Nations unies et éviter des développements dangereux avec la persistance du blocage marocain». Mercredi, le Front Polisario a déclaré que «la diplomatie du silence» a conduit à l'échec du Conseil de sécurité à prévenir les conflits dans les territoires occupés. Dans une lettre adressée au président du Conseil de sécurité, Volodymyr Yelchenko, le Front Polisario a affirmé qu'il incombait au Conseil de donner un signal de confiance à la communauté internationale sur le règlement de la question sahraouie. Rappelant la résolution 2285 de 2016 qui souligne la nécessité pour les deux parties du conflit de s'engager dans un cinquième round des négociations, M. Boukhari a regretté qu'aucune mesure n'ait été

prise dans ce sens malgré la volonté exprimée par la partie sahraouie de coopérer avec l'émissaire de l'ONU, Christopher Ross. La résolution est restée lettre morte, alors que la liberté de mouvement de l'émissaire de l'ONU, Christopher Ross, chargé de dégelé le processus de paix, est toujours entravée par le Maroc. «L'expulsion du personnel de la Minurso, la persistance de l'obstruction de la mission de l'envoyé personnel du SG de l'ONU et le silence du Conseil ont encouragé le Maroc à violer l'accord sur le cessez-le feu pour construire une route traversant les territoires sous le contrôle du Front Polisario», a relevé M. Boukhari.

La CEAS-Sahara réitère son soutien au peuple sahraoui

La Coordination des associations espagnoles amies avec le peuple sahraoui (CEAS-Sahara)

à réitéré jeudi son soutien indéfectible et continu à la cause sahraouie, à l'occasion de la célébration lundi prochain du 41^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). A l'occasion de cette importante célébration, le coordinateur national, José Taboada, a exprimé dans un communiqué «sa profonde sympathie et sa solidarité avec le peuple sahraoui» et s'est dit «fier du courage et de la résistance pacifique du peuple sahraoui», tout en dénonçant par ailleurs «la répression et la violation constante et continue des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental par les forces d'occupation marocaines». Une fois de plus, le coordinateur espagnol des associations amies avec le peuple sahraoui rappelle «le droit inaliénable et inconditionnel du peuple sahraoui à l'autodétermination et à sa souveraineté sur ses richesses et ressources naturelles». A ce titre, poursuit-on de même source, «la CEAS-sahara exige le respect total de l'arrêt de la Cour de justice européenne du 21 décembre 2016 qui exclut le Sahara occidental de l'accord commercial UE-Maroc» et qui confirme les résolutions de l'ONU relatives à l'autodétermination du peuple sahraoui dont le seul représentant légitime est le Front Polisario. La même source rappelle en outre que selon les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies, «la puissance administrante reste toujours l'Espagne jusqu'à ce qu'elle achève le processus de décolonisation et assume sa responsabilité juridique et politique dans cette tragédie». «L'Espagne n'a non seulement pas décolonisé le Sahara mais elle a donné la priorité aux relations commer-

ciales et politiques avec le Maroc qui la soumet au chantage de l'immigration», a-t-on précisé. Après 41 ans de lutte et de résistance, poursuit la même source, «l'Etat sahraoui et le peuple sahraoui restent à ce jour déterminés à atteindre leur droit, celui de décider librement de leur avenir», ce droit reconnu par la communauté internationale et par les Nations unies, a-t-on rappelé. Après 41 ans, affirme-t-on, «il est devenu clair que l'occupation marocaine du Sahara occidental est illégale» et la communauté internationale doit respecter le droit international en œuvrant, a-t-on conclu, pour «l'organisation d'un référendum d'autodétermination afin de permettre à la population sahraouie de décider librement et démocratiquement de son avenir».

L. O./APS

Libye Quelque 730 migrants secourus

QUELQUE 730 migrants ont été secourus mercredi au large de la Libye, dont un groupe de 75 Bangladeshis, au cours de sept opérations de sauvetage distinctes, ont indiqué les gardes-côtes italiens et l'association SOS Méditerranée. Ces migrants, en provenance essentiellement d'Afrique subsaharienne mais aussi du Bangladesh, ont été récupérés à la suite de sept opérations, selon les gardes-côtes, qui coordonnent en Méditerranée centrale toutes les opérations de sauvetage. SOS Méditerranée a précisé de son côté avoir récupéré 394 personnes, dont 75 Bangladeshis. Il y avait aussi deux enfants à bord des canots pneumatiques, secourus mercredi, selon cette association qui patrouille à bord de l'Aquarius en Méditerranée au large de la Libye. Mardi, les gardes-côtes italiens avaient annoncé que quelque 630 personnes avaient été secourues en mer au cours de deux opérations distinctes de sauvetage. Six ans après la chute de Mouammar Kadhafi, la Libye est toujours plongée dans le chaos et le pays est devenu un carrefour de l'immigration clandestine vers l'Europe. Les passeurs organisent des départs, généralement depuis l'ouest du pays, à destination de l'Italie située à seulement 300 kilomètres.

R. M.

Tunisie

Organisation prochainement d'un exercice militaire multilatéral

Un exercice militaire multilatéral (FINT-LOCK-17) sera organisé prochainement à Tunis avec la participation de formations militaires de Tunisie et de plusieurs pays européens et nord-américains, a déclaré jeudi le porte-parole du ministère de la Défense tunisien, Belhassen Oueslati. Le porte-parole a indiqué que «cet exercice comporte différentes opérations militaires dont notamment des opérations de débar-

quement et de largage aérien ainsi que des opérations terrestres dans plusieurs régions et domaines différents». «Cet exercice s'inscrit dans le cadre des efforts de l'armée nationale en vue de se préparer au mieux et de se procurer les équipements nécessaires à la lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté. Plus de 2 000 officiers de plus de 20 pays devraient prendre part à cet exercice annuel de l'Africom intitulé «Flintlock», dont notam-

ment des pays européens et nord-américains, a indiqué un communiqué de l'Africom. S'agissant de la situation sur les hauteurs de l'Ouest de la Tunisie, le porte-parole du ministère de la Défense tunisien a fait savoir que «les unités militaires poursuivent les opérations de ratissage et la traque des terroristes retranchés dans les montagnes, particulièrement à Kasserine, au Kef et à Jendouba».

Halim T./Agences

Irak

Les forces irakiennes entrent à Mossoul-Ouest

■ Les forces d'élite irakiennes sont entrées hier dans la partie occidentale de Mossoul, pour la première fois depuis la prise de la deuxième ville d'Irak par le groupe État islamique (EI) en juin 2014, selon un commandant irakien.

C'est la reprise totale de l'aéroport désaffecté de Mossoul qui leur a permis d'enfoncer les lignes jihadistes, leur premier grand succès dans la bataille pour la reconquête de l'ouest de cette ville du nord de l'Irak lancée dimanche.

Après ses revers des derniers mois, l'EI est également sur la défensive en Syrie voisine, où il a été chassé de son dernier grand fief de la province d'Alep, Al-Bab, désormais aux mains de groupes rebelles syriens.

Appuyés par l'aviation de la coalition internationale dirigée par les États-Unis et celle de l'ar-

mée irakienne, soldats et policiers irakiens ont rencontré peu de résistance des jihadistes à l'aéroport situé à la périphérie sud-ouest de Mossoul.

Ce succès intervient au sixième jour de la seconde phase de leur offensive pour reprendre la partie occidentale de Mossoul après avoir chassé l'EI de la partie orientale de son dernier grand fief en Irak. «Je peux confirmer que l'aéroport est totalement libéré», a déclaré hier le général Abbas al-Joubouri, commandant de la Force d'intervention rapide (FIR) du ministère de l'Intérieur qui a dirigé l'assaut.

Les forces irakiennes ont



Ph. > D. R.

s'inquiètent pour les 750 000 habitants de Mossoul-Ouest, dont près de la moitié sont des enfants. Leurs conditions de vie sont de plus en plus difficiles dans cette zone désormais coupée de l'extérieur et privée d'approvisionnement.

Mercredi soir, un avion de l'armée a largué des milliers de lettres prétendument écrites par des habitants de Mossoul-Est destinées aux civils bloqués sur la rive ouest.

«Soyez patients et aidez-vous les uns les autres. La fin de l'injustice est proche», peut-on lire sur l'une d'elles, signée «Des gens du côté Est». «Restez chez vous et coopérez avec les forces de sécurité».

Selon des sources médicales et des habitants de Mossoul-Ouest, certains commencent à mourir de malnutrition et du manque de médicaments.

La perte de Mossoul représenterait un terrible revers pour l'EI qui parvient néanmoins à toujours frapper avec des attentats particulièrement meurtriers.

Hier, un kamikaze a tué au moins 29 personnes, en majorité des rebelles syriens, en faisant exploser sa voiture piégée au nord-est d'Al-Bab, un fief que l'EI vient de perdre dans le nord syrien, selon une ONG. L'attaque n'a pas été revendiquée mais porte la marque du groupe ultra-radical.



Points chauds

Alliance

Par Fouzia Mahmoudi

François Bayrou, président du MoDem et représentant du centre depuis de longues années, était encore indécis ces derniers mois quant à se présenter ou non à la prochaine élection présidentielle. Surtout que le leader centriste a infailliblement participé aux trois derniers scrutins. Et si sa première tentative l'avait placé au quatrième rang au premier tour avec un peu plus de 6% des voix, il avait été galvanisé en 2007 par son positionnement de «troisième homme» derrière Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, réussissant à réunir près de 20% des votes. Une position qui lui avait même, durant un moment, fait espérer la possibilité de négocier une place de Premier ministre. Mais Nicolas Sarkozy une fois élu avait fermé la porte à toute coopération avec l'élu centriste. Finalement en 2012, Bayrou a assisté impuissant à l'ascension de Jean-Luc Mélenchon qui arriva quatrième au premier tour, mais surtout de Marine Le Pen qui lui «vola» sa place de «troisième homme». C'est pourquoi depuis quelques mois beaucoup se demandent si le président du MoDem prendra le risque de se présenter à la présidentielle pour arriver en fin de peloton. La question ne se posait pas lorsque Alain Juppé était pressenti pour remporter la primaire de la droite et du centre. Leur alliance était certaine et avait même fait grincer quelques dents du côté de Les Républicains, parmi ceux qui n'avaient pas pardonné la décision de choisir François Hollande plutôt que Nicolas Sarkozy au moment du second tour de l'élection présidentielle de 2012. Certains à droite lui imputant même la défaite de l'ancien président. Mais aujourd'hui, après la défaite de son allié Juppé, Bayrou se retrouve seul à droite et empressé par les Républicains de ne pas commettre la même faute qu'en 2012 et de se rallier dès maintenant. Un appel qui n'a visiblement pas été écouté par le président du MoDem qui a décidé de tendre la main à Emmanuel Macron. En effet, celui qui fut candidat trois fois à la présidentielle a décidé de rejoindre le camp du candidat de En Marche !. Une alliance qui a aussitôt été dénoncée à droite et même au centre par Jean-Christophe Lagarde, patron de l'UDI, qui a lui-même rejoint François Fillon après sa victoire à l'élection primaire. «Tous les électeurs de Bayrou étaient déjà chez Macron. François Bayrou en tire les conséquences : il va où sont ses électeurs. Il avait envisagé dans un premier temps une alliance avec Fillon, or ça ne déplaçait aucun sondage. C'est bien la preuve que ses électeurs étaient déjà chez Macron. Il a compris qu'il n'avait aucune possibilité d'y aller. Il a trouvé avec cette alliance une porte de sortie. J'y vois une apparence de cohérence. Il a voté François Hollande en 2012, il rejoint aujourd'hui le concepteur de son programme économique. J'y vois aussi une nouveauté : il visait l'Elysée, désormais avec Macron il vise Matignon». Pourtant, Macron a affirmé dès hier qu'il n'envisageait pas du tout de propulser Bayrou au poste de Premier ministre. Reste à savoir ce que Bayrou tirera de cette alliance et qui selon Macron, en cas de victoire, serait le plus à même d'être son Premier ministre ?

F. M.

sécurisé et nettoyé cet aéroport désaffecté depuis que l'EI a chassé l'armée de Mossoul et de sa région en juin 2014, lors d'une offensive éclair qui lui avait ensuite permis de proclamer un «califat» à cheval sur l'Irak et la Syrie, où le groupe ultraradical occupe de vastes régions.

Les jihadistes avaient détruit les bâtiments de l'aéroport après le début de l'offensive irakienne pour la reprise totale de Mossoul le 17 octobre, selon le général Joubouri.

Près de l'aéroport de Mossoul, les forces d'élite du contre-terrorisme ont également repris la base militaire de Ghazlani, selon un autre respon-

sable militaire. Dans l'ouest de Mossoul, les forces irakiennes risquent d'affronter une résistance bien plus importante de l'EI.

Quelque 2.000 jihadistes s'y trouvent encore selon les estimations du renseignement américain. Encerclés de tous les côtés, ils devraient vendre chèrement leur peau en menant des attentats suicide, la hantise des soldats irakiens.

Outre l'aviation de la coalition, des conseillers militaires américains sont présents sur la ligne de front.

La bataille pour Mossoul-Ouest s'annonce comme l'une des plus meurtrières de la guerre contre l'EI. L'ONU et les ONG

États-Unis

Les conservateurs se rassemblent autour de Trump

Le plus proche conseiller du président américain Donald Trump a salué le rassemblement du camp conservateur autour du nouveau locataire de la Maison-Blanche, proclamant l'avènement d'un nouveau «nationalisme économique». «Un nouvel ordre politique est en train de se former», a déclaré jeudi Stephen Bannon, conseiller de l'ombre avare de déclarations publiques, lors de la grande conférence annuelle des conservateurs CPAC, devant laquelle le président républicain doit s'exprimer hier à partir de 15h00 GMT. «Que vous soyez populiste, libertarien ou nationaliste économique, nous regroupons de nombreuses opinions diverses», a dit M. Bannon. «Mais le cœur de nos convictions est que nous sommes d'abord une nation, pas une économie insérée dans l'économie mondiale avec des frontières ouvertes».

Nous sommes une culture et une raison d'être, c'est ce qui nous unit», a ajouté celui qui dirigeait le site pro-Trump Breitbart, avant de rejoindre

l'équipe de campagne du républicain en août dernier.

La famille conservatrice, réunie jusqu'à aujourd'hui, a mis ses différends avec Donald Trump en sourdine depuis son élection, satisfaite de ses premiers pas au pouvoir.

«2017 sera une année historique», a clamé son ex-rival ultra-conservateur, le sénateur du Texas Ted Cruz, prédisant que le nouveau Congrès serait le plus productif depuis des décennies.

Dans les allées du rassemblement annuel près de Washington, les participants s'accrochent de ce milliardaire dont ils se sont longtemps méfiés. Beaucoup se souviennent que Donald Trump, comme homme d'affaires, a autrefois soutenu des démocrates, notamment Hillary Clinton. «Nous sommes agréablement surpris par ce que Trump a commencé à faire», dit Steve Hanly, pilote de 61 ans venu du Texas avec son épouse et son fils de 19 ans. Tous les trois avaient soutenu Ted Cruz aux primaires.

Les premières décisions sur

l'avortement, l'immigration, la constitution de son gouvernement et la nomination d'un juge conservateur à la Cour suprême ont convaincu cette famille que le nouveau président, même s'il n'est pas «un vrai conservateur», mènera le pays dans la bonne direction. Depuis sa renaissance dans les années 1960, le mouvement repose sur trois piliers : traditionalisme sur les questions de société comme la famille, l'avortement et les armes; libéralisme et réduction du rôle de l'État; et politique musclée de défense.

Durant la campagne, Donald Trump a opéré un virage à droite sur la plupart de ces questions, mais il continue de défendre un programme de grands travaux publics, et son discours isolationniste et protectionniste s'oppose à la tradition républicaine.

Il y a six ans, le promoteur immobilier s'exprimait pour la première fois à la CPAC, créée en 1973, à la fois hué pour ses provocations et applaudi pour son message anti-élites et contre la Chine et le Mexique.



Lors d'une cérémonie organisée à Boumerdès

Deux grandes figures du théâtre et du cinéma honorées



■ De nombreuses stars du théâtre et du cinéma algériens, dont Farida Saboundji, Abdennour Chellouche et Ahmed Kadri, ont été honorées à Boumerdès, lors d'une cérémonie organisée au chef-lieu de la wilaya, en présence des autorités locales et de nombreux invités.

Par Soumia O.

Les artistes Amal Ouehbi et Abdallah Agguoune, au même titre que le réalisateur Abderahim Aloui, ont également pris part à cette cérémonie organisée dans la soirée de mercredi à l'occasion des festivités de la journée nationale du Chahid.

Dans son allocution à cette occasion, la comédienne Farida Saboundji s'est dit «profondé-

ment touchée» par ce «beau geste des autorités de Boumerdès», appelant les jeunes à adopter «beaucoup de rigueur dans leur travail en vue d'améliorer leur niveau et de présenter des œuvres cinématographiques qui vont promouvoir le 7^e art algérien, tout en perpétuant leurs noms à travers l'histoire de l'art national». La cérémonie a été inaugurée par la présentation de nombreux sketches du comédien

Ahmed Kadri (Krikeche). S'ensuit une projection du film «Mémoire de scène» du réalisateur Abderahim Aloui.

Il s'agit d'un drame social, d'une durée de 110 mn, dont le scénario a été co-écrit par Abderahim Aloui et Ahmed Ben Kamla, retraçant l'histoire d'un artiste et intellectuel algérien au début de la décennie noire, une période de troubles politiques et de début du terrorisme dans le pays.

Le film raconte l'histoire d'un artiste, également chef de rédaction dans un journal national, qui veut réaliser une pièce théâtrale, sous le nom «Mémoire de scène», au niveau d'un théâtre régional du pays, mais son action est entravée par de nombreuses contraintes en relation avec les événements politiques en cours, durant cette période difficile de l'histoire de l'Algérie.

L'interprétation de ce film, produit en 2016 par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous l'égide du ministère de la Culture, est assurée par plusieurs comédiens connus, dont Farida Saboundji, Chafia Boudraâ, Faouzi Saïchi, Abdennour Chellouche, Amal Ouehbi et Mohamed Ouerdache.

S. O.

Prix de l'Association France-Algérie

Le romancier Samir Toumi distingué

Le jeune romancier Samir Toumi a reçu, mercredi soir à Paris, au Centre national du livre, le prix de l'Association France-Algérie pour son dernier ouvrage «L'effacement» (Editions Barzakh, 2016).

Le roman, une fiction de 215 pages, raconte les errements d'un quadragénaire tourmenté, écrasé par l'ombre de son père et souffrant du «syndrome de l'effacement».

Dans son intervention, Jean-Pierre Chevènement, président de l'association, a affirmé que la littérature est un lien «puissant» pour «nous reprendre entre Français et Algériens et construire un avenir commun», soulignant qu'à travers son roman, Samir Toumi dessine une métaphore «incisive» et montre les «prémises du redressement» de la nouvelle génération algérienne.

«Cette florescence culturelle en Algérie

est une bonne nouvelle», a-t-il estimé, indiquant que l'édition, la coédition, la coproduction cinématographique entre la France et l'Algérie nourrissent un courant d'échange «irremplaçable». «Notre association veut agir pour un dialogue fécond entre nos deux sociétés qui ont beaucoup à se dire», a-t-il conclu. Pour sa part, l'auteur a indiqué que la «phrase clé» dans cette aventure d'écriture «c'est le fameux qui sommes-nous?».

«Nous sommes un pays jeune, avons une histoire qui est, par contre, très longue et qui nous sommes est une question tellement importante pour notre génération», a-t-il expliqué, soutenant que la littérature «a cette vertu que n'a, peut-être, pas la politique de dire les choses, ni les essais, mais qui est de porter des propos importants à travers ces petites vies minuscules du quoti-

dien». Pour lui, «raconter des choses simples, peuvent porter des messages puissants», considérant que la littérature, telle qu'il la voit, «c'est de comprendre qui nous sommes». «Je pense que c'est pour cette raison que beaucoup d'Algériens écrivent.

C'est une question qui nous taraude et nous interroge et nous renvoie à nos contradictions, notre complexité», a expliqué Samir Toumi qui n'est qu'à son deuxième roman, soutenant qu'il ne faut pas avoir peur de regarder nos contradictions et notre complexité en face. Justement, c'est cette complexité qui fait qui nous sommes».

La cérémonie s'est déroulée en présence du monde la culture, de la littérature et du mouvement associatif, ainsi que des membres du jury qui décerne le prix.

Chahra N.

Du 21 au 24 mars à Ghardaïa

La 49^e édition de la Fête nationale du tapis

La 49^e édition de la Fête nationale du tapis se déroulera du 21 au 24 mars prochain à Ghardaïa, selon la wilaya.

Devenue au fil des années un rendez-vous annuel incontournable pour les voyageurs et autres visiteurs de la région du M'zab en cette période de vacances scolaires, cette fête vise à mettre en valeur le savoir-faire des artisanes et autres tisseuses, et de promouvoir les atouts culturels, économiques et touristiques de la région de

Ghardaïa réputée pour ses potentialités patrimoniales, a-t-on souligné.

Elle constitue une opportunité pour la sensibilisation à la préservation du patrimoine culturel lié aux métiers de l'artisanat, a-t-on expliqué, en mettant l'accent sur l'importance de la valorisation de l'héritage culturel transmis de génération en génération et érigé en symbole de civilisation et en levier de développement économique durable. Par cet événement à caractère culturel, les autorités

locales cherchent également à mettre en avant la richesse et la diversité culturelle de la région de Ghardaïa, à travers la présentation des diverses expressions et créations artistiques véhiculées par le tapis, à consolider l'identité de la région et à promouvoir son attractivité en matière d'investissements économiques, selon la même source.

Les professionnels de l'artisanat attendus à cet événement présenteront leurs créations et innovations de leurs productions arti-

sanales à forte valeur culturelle et artistique, tout en proposant aux visiteurs la quintessence de l'artisanat national, a-t-on fait savoir. Cet événement à caractère national revêt une grande importance, car il contribue non seulement à l'animation socio-économique de toute une région connue par sa richesse touristique, culturelle et civilisationnelle, mais aussi à la promotion du secteur de l'artisanat, source de revenus pour de nombreuses familles de la région. Les organisateurs ont prévu

une exposition-vente de produits artisanaux, un défilé de chars ornés de tapis représentant les différentes régions du pays, ainsi que des spectacles de fantasia et autres arts populaires locaux.

R. C.

Art pictural

Vernissage de l'exposition collective «L'effacement»

Une exposition collective d'art pictural, intitulée «L'effacement», abordant ce thème entre la dissimulation et la disparition du corps, a été inaugurée à l'espace d'art «Les ateliers sauvages» à Alger.

Suscitée par la publication du dernier roman de l'écrivain Samir Toumi, «L'effacement» a réuni quatre artistes visuels qui ont exploré ce livre et ce thème à travers des œuvres de collages, de photographies, de dessins et des vidéos d'art.

Fouad Bouatba explore, à travers plusieurs œuvres, la dispari-

tion du corps, le phénomène de l'immigration clandestine et le drame des naufrages avec un collage de vêtements récoltés sur les rivages, des dessins de corps échoués.

L'artiste présente également des dessins de la Méditerranée ou de corps échoués en filigrane de reproduction de documents administratifs et de codes barre pour dénoncer une certaine banalisation de ce drame qu'il avait lui-même vécu.

Diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Annaba, Fouad Bouatba participe à un grand

projet artistique collectif en cours de réalisation intitulé «Les disparus», en hommage à ses compagnons disparus en mer.

Pour sa part, le photographe Hakim Rezzaoui explore par la photo et l'utilisation du flou artistique l'effacement du corps dans des séries d'œuvres intitulées «Introspection» et «Hometown» en plus de clichés imprimés sur du papier de coton.

Ces œuvres en noir et blanc présentent par un savant jeu de flou et de filtres des corps en mouvement s'approchant de l'effacement sur un fond de pages

de manuscrits ou dans des paysages urbains où règne le chaos.

La vidéaste d'art Halida Boughrit a exploré le thème de l'effacement par de courtes vidéos sur la dissimulation du corps, alors que Sofiane Zouggar a présenté son installation intitulée «The caravan Seraj» composée de dessins, documents d'archives et coupures de presse.

«L'effacement» se poursuit jusqu'au 25 février à l'espace d'art «Les ateliers sauvages».

R. C.

Agend'art

Centre commercial & de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de photographies «Win el harba» de Hind Oufriha.

Palais des raïs, Bastion 23 (Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladjila.

Galerie d'art El-Yasmine (DÉly Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 25 février :

Exposition «Errance» de Abderrahmane Aïdoud.

Galerie d'art Sirius

Jusqu'au 29 février :

Exposition «Rétroplastie» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.



Coup-franc direct

L'exemple à suivre

Par Mahfoud M.

La direction du Mouloudia d'Alger a fait un geste de seigneur à l'égard de son adversaire lors de cette journée, l'Entente de Sétif, en décidant d'abord de délocaliser le match au stade du 5-Juillet, une infrastructure qui permet une meilleure organisation de la rencontre qui se jouera sur duazon naturel et avec des gradins bien garnis vu que la capacité est plus importante que celle du stade de Bologhine. De plus, les dirigeants du doyen des clubs algériens ont décidé d'octroyer un peu plus de dix mille places aux fans de l'ESS qui seront donc plus à l'aise que dans les autres stades algérois. Tout cela montre que le Mouloudia veut ouvrir une nouvelle ère en organisant ses matchs dans un stade qui permet une meilleure organisation et favorise donc le beau jeu et le spectacle, ce qui coupe avec ceux dont le souci principal est de prendre les trois points du succès quelle que soit la manière et cherchent plutôt à exercer une grosse pression sur leur adversaire n'étant pas amateur de beau jeu. Dans ce registre, le Mouloudia, quoi qu'on dise, est devenu l'exemple à suivre, d'autant plus qu'ils savent maintenant que le plus important est de gagner la considération des autres et que le titre se gagne sur le terrain et se mérite. Gageons que les autres formations tireront des conclusions et tenteront de changer leur mentalité pour espérer hisser le niveau de notre balle ronde nationale.

M. M.

Fédération algérienne de judo Rachid Laras succède à Mati

RACHID LARAS a été élu jeudi nouveau président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue à la salle du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Candidat unique, Laras a récolté 40 voix contre neuf et deux bulletins nuls, lors de cette AGE qui a démarré avec plus d'une heure et demie de retard. Après son élection, le nouveau patron de la FAJ s'est engagé à «réunifier» les rangs de la famille du judo algérien. «Merci pour votre confiance. Je vous annonce aujourd'hui que ma première mission sera de réunifier la famille du judo pour pouvoir profiter de toutes les compétences et bonnes volontés», a-t-il promis. Le président élu a aussi assuré qu'il optera pour la «continuité» du travail entamé. «Nous avons les Jeux africains de la jeunesse (JAJ) à Alger et les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) en Argentine qui sont en ligne de mire durant l'année 2018. La direction technique et les différents staffs vont être installés dans les plus brefs délais pour préparer ces deux rendez-vous importants», a ajouté Laras, conseiller principal en

sport, qui a présidé la Ligue d'Alger de judo depuis 2008. Laras (50 ans), succède à Messaoud Mati, déclaré par les services du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) inéligible ainsi que son ancien bureau fédéral pour briguer le mandat olympique (2017-2020). Le directeur général des sports au MJS, Abdelmadjid Djebbab, qui a assisté à l'AGE, a fait savoir que dorénavant l'évaluation se fera périodiquement. «A l'avenir, nous n'allons pas attendre la fin du mandat olympique, mais l'évaluation sera périodique pour redresser les choses si nécessaire», a-t-il affirmé. L'AGE a procédé également à l'élection des onze membres du bureau exécutif : Merouane Benosmane, Yahia Hayou, Fodil Messas, Karim Laras, Mebrouk Djellout, Ali Bouzoukh, Lotfi Fechacha, Djelloul Meftah, Dalila Mahdad, Khaled Melakhsou et Nouredinne Bensaad. Né le 13 octobre 1967 à Tizi Ouzou, Rachid Laras est un ancien athlète international sacré plusieurs fois champion d'Algérie et d'Afrique chez les catégories cadets, juniors et seniors sous les couleurs de la JS El Biar et de l'USM Alger.

Handball/Division excellence

Le CRBM et le CCL se neutralisent

Pas de vainqueur dans le derby de l'Est entre CRB Mila - C Chelghoum Laid. Les deux formations se sont neutralisées sur le score de 25 marques partout en ouverture de la 3^e journée des play-off du championnat national de handball, Division Excellence, disputée jeudi à Mila. Le derby de l'Est, CRB Mila - C Chelghoum Laid, a tenu toutes ses promesses. Alors que le Chabab local était donné largement favori au vu de la position des deux équipes au classement, la vérité du terrain est venue contredire les pronostics. La première partie du match a été très disputée, en témoigne le score écriqué 11 à 10, en faveur du CRBM. Loin d'avoir fait le déplacement à Mila en victime expiatoire, le C. Chelghoum Laid, lanterne rouge, a fait mieux que de défendre et a montré de très belles dispositions. Les élé-

ments du CCL avaient même la possibilité de rejoindre les vestiaires en étant devant au tableau d'affichage après avoir mené à la marque à plusieurs moments de la première période. La seconde période a été une parfaite copie de la première, mais à l'avantage des gars de Mila. Après avoir fait jeu égal durant les 15 premières minutes, les joueurs du CRBM ont réussi à prendre les choses en main pour ensuite creuser l'écart en comptant 5 buts d'écart (23-18) à sept minutes de la fin. Toutefois, les visiteurs ne se sont pas avoués vaincus pour autant et ont réalisé une belle remontée au score en égalisant à 14 secondes du sifflet final. A la faveur de ce résultat, le C. Chelghoum Laid quitte la dernière place (7^e - 6 pts), alors que le CRB Mila reste à la 5^e position (8 pts).

Ligue I Mobilis (21^e journée) Le RCR s'en tire à bon compte, l'USMH accrochée

■ Le RC Relizane a réussi à s'extirper de la zone des relégables suite à sa victoire enregistrée face au MO Béjaïa (1-0), jeudi à domicile, à l'occasion de la première partie de la 21^e journée de la Ligue 1 Mobilis.

Par Mahfoud M.

Le duel des relégables a finalement tourné à l'avantage du Rapid qui était plus entreprenant et surtout plus déterminé, d'autant plus qu'il s'agissait d'un duel avec un concurrent direct. Dans une partie où le faux pas était strictement interdit pour les deux protagonistes, la chance a souri aux Lions de Mina, vainqueurs par la plus petite des marges.

Ainsi, un petit but scoré sur penalty par le capitaine d'équipe, Zidane (37'), permet au RC Relizane de quitter la zone rouge et de grimper à la 12^e position (20 pts), toutefois, avec le même nombre de points des deux équipes classées derrière.

De leur côté, les Béjaouis ne savent plus à quel saint se vouer. Les gars de Yemma Gouraya, bons derniers, enchaînent les contre-performances et se dirigent inexorablement vers le palier inférieur (16^e - 13 pts). Ce sera vraiment difficile pour les Crabes qui savent que les carottes sont carrément cuites et qu'il ne sera pas très aisé de s'extirper de cette situation.



Le RCR sort de la zone rouge

Pas de vainqueur entre l'USMH et le MCO

Dans l'autre rencontre disputée au stade du 1^{er}-Novembre 1954 d'Alger entre l'USM Harrach et le MC Oran, les deux formations se sont quittées sur un score blanc (0-0).

A la suite de ce résultat, le mouloudia d'Oran remonte à la 5^e position (30 pts), tandis que

les Harrachis font du surplace et stagnent à la 9^e place (27 pts). Les Banlieusards poursuivent donc leur série noire, avec seulement deux points en trois matchs.

Les coéquipiers de Younes ont encore une fois accusé l'arbitre d'être derrière cette contre-performance, indiquant qu'il a lésé leur équipe qui méritait mieux dans cette rencontre.

M. M.

Mondial à 48

Les fédérations africaines exigent 10 places

L'Afrique veut profiter de l'élargissement du Mondial à 48 équipes, à partir de 2026, pour bénéficier de 10 places dans la compétition, ont expliqué, mercredi à Johannesburg, les présidents de fédérations africaines au président de la Fifa, Gianni Infantino.

«Toutes les fédérations soutiennent l'élargissement de la Coupe du monde et l'Afrique espère dorénavant bénéficier de

10 places», a déclaré le président de la Fédération sud-africaine, Danny Jordaan, selon une radio locale.

Dans le cadre du Mondial à 32, le format actuellement utilisé, cinq places sont assignées au continent africain. L'élargissement de la Coupe du monde à 48 équipes prendra effet lors du Mondial-2026, une compétition dont le pays organisateur sera connu en mai 2020.

Une première phase éliminatoire de 16 groupes de 3 permettra aux deux premiers de chaque groupe d'être qualifiés pour les 16^{es} de finale. Aucune nation africaine n'a passé le cap des quarts de finale dans l'histoire de la compétition.

Infantino effectue une visite de deux jours à Johannesburg, et s'est, à cette occasion, entretenu avec les 54 présidents de fédérations africaines.

Handball

Ould Ali indique le l'Algérie est prête pour l'organisation du Mondial U21

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a réaffirmé, jeudi à Alger, le soutien de l'Etat algérien à l'organisation du Mondial de handball U21 garçons, prévu en août 2017, soulignant qu'un suivi «permanent» et «régulier» sera assuré par les services de son département.

M. Ould Ali a reçu jeudi les experts de la Fédération internationale de handball (IHF), le Serbe Milan Petonijevic et le Monténégrin Predrag Pavicevic, en visite de travail à Alger pour s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs pour le Mondial U21.

«Cette visite a permis aux experts de l'IHF de visualiser les progrès accomplis en matière de mise à niveau des salles de compétition et d'entraînement», écrit le ministère dans son communiqué. «Un suivi permanent et régulier sera assuré par la Commission nationale chargée de l'organisation des manifestations sportives internationales en Algérie», ajoute le texte.

Les experts de l'IHF ont, pour leur part, assuré l'Algérie du soutien de l'instance internationale et sa volonté d'accompagner ce processus. Pour la première journée de visite, les experts de l'IHF ont visité deux sites retenus

pour le Mondial U21, à savoir la salle Harcha et l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Ils devaient se rendre aussi aux salles de Chéraga, Aïn Bénian et El-Biar durant l'après-midi avant que la visite ne soit annulée.

Pour la deuxième journée d'inspection, les experts visiteront les salles omnisports de Bordj El-Kiffane et d'Houssein-Dey, selon le programme de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

C'est la 3^e visite d'experts de l'IHF à Alger après celles effectuées en novembre 2015 et octobre 2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lutte antiterroriste

Un canon et 7 mines de fabrication artisanale détruits à Skikda

UN CANON et sept mines de fabrication artisanale ont été détruits, mercredi à Skikda, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a détruit, le 22 février 2017 à Skikda (5° Région militaire), un canon et sept mines de fabrication artisanale», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Sidi Bel-Abbès (2° RM) trois narcotrafiants et saisi 78 kilogrammes de kif traité, tandis que deux contrebandiers ont été appréhendés à bord d'un véhicule utilitaire chargé de

3153 unités de différentes boissons à Oran». D'autre part, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezzam (6° RM), quatre contrebandiers et saisi deux véhicules, 1,5 tonne de denrées alimentaires, tandis qu'un autre détachement a arrêté un contrebandier à bord d'un véhicule chargé de 720 kilogrammes de cuivre à El Oued (4° RM)».

En outre, des unités des gardes-côtes d'Annaba (5° RM) «ont déjoué des tentatives d'immigration clandestine de 25 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset, Tlemcen et Relizane», conclut le communiqué du MDN.

M. O./APS

Air Algérie

Projet d'ouverture d'une ligne aérienne Oran-Montréal

LA COMPAGNIE aérienne «Air Algérie» envisage l'ouverture d'une ligne reliant Oran à Montréal (Canada), a-t-on appris jeudi à Oran du directeur régional (ouest) de la compagnie. Cette desserte est prévue au début du mois de juin prochain, a ajouté Kara Tourki Arslane dans une déclaration à la presse en marge du Salon international du tourisme, des voyages et des équipements hôteliers «SIAHA 2017» dont l'ouverture a été présidée jeudi par le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri.

«Il est prévu la programmation de trois vols par semaine d'Oran en direction de Montréal après achèvement de l'étude et des procédures en vigueur dans ce domaine», a précisé le même responsable, avant de rappeler qu'Oran a actuellement des lignes directes avec l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie saoudite et la Turquie. Par ailleurs, la compagnie «Air Algérie» a décidé de procéder à des réductions sur ses réseaux nationaux et internationaux variant entre 50 et 55% à l'occasion du salon «SIAHA 2017». Les réductions concernent les billets achetés du 23 au 25 février et valables jusqu'au 28 octobre prochain. Ces réductions sont de 50% en partance d'Oran pour Paris, Lyon, Marseille, Lille, Metz, Toulouse, Bordeaux (France), Alicante (Espagne), Frankfurt (Allemagne), Bruxelles (Belgique), Casablanca (Maroc) et Istanbul (Turquie), a-t-on indiqué dans un dépliant confectionné à l'occasion du salon.

Yanis Gh.

Macron crée une polémique sur la colonisation



Loumis

Djalou@hotmail.com

Melbou/ Béjaïa

Un lot de 112 livres offert à la bibliothèque communale

■ La bibliothèque communale de Melbou a été dotée de 112 livres d'histoire ainsi que d'autres ouvrages, dont des romans en trois langues tamazigh, arabe et français.

Un lot de 10 micro-ordinateurs a été aussi offert à la bibliothèque. Ces dons ont été faits par le président-directeur général de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) qui s'est déplacé à Béjaïa il y a quelques jours. Ceci suite à la promesse faite par le ministre de la Communication, M. Grine, qui effectuait une visite de travail dans la région il y a un mois. Le président-directeur de l'Anep s'est rendu à Melbou en compagnie du wali, Mohamed Hattab. «Le président de l'APC qui a

apprécié cette rapidité dans la concrétisation de la promesse a remercié le représentant du ministre pour ce geste», nous dit la cellule de communication de la wilaya. Pour rappel, après avoir inauguré la placette réalisée en hommage au défunt Aberrahmani, M. Grine avait pris l'engagement de doter cette bibliothèque en livres, une manière pour lui de rendre hommage à son ami le journaliste et ex-directeur du journal *El-Moudjahid*, Mohamed Abderrahmani, natif de la région de Melbou. Le défunt était connu pour sa passion pour le

livre. Pour sa part, «le chef de l'exécutif a décidé d'octroyer une enveloppe financière estimée à 1 million de dinars sur le budget de wilaya au profit de l'APC afin d'équiper cette nouvelle structure. Sur site, il avait instruit le maire de prolonger les horaires d'ouverture de la bibliothèque afin de faire profiter les élèves de la région après leurs sorties de l'école. Il avait demandé au chef de daïra d'encourager les jeunes de la commune et les inciter à la lecture qui est un excellent moyen d'acquisition de la connaissance.

H. C.

Syrie

60 morts dans l'attentat à la voiture piégée près d'Al-Bab

AU MOINS 60 personnes ont été tuées hier dans un attentat à la voiture piégée perpétrée par un terroriste du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) près de la ville syrienne d'Al-Bab (nord), indique un nouveau bilan fourni de sources concordantes. Moins de 24 heures après la défaite de Daech dans la région, «un kamikaze a visé deux sièges

des rebelles dans la localité de Soussiane, au nord-est d'Al-Bab», a indiqué Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Des civils se trouvaient également dans la zone, selon l'Observatoire, qui a néanmoins indiqué que la plupart des victimes étaient des rebelles. Un précédent bilan faisait état de 42 morts. Située à

25 kilomètres au sud de la frontière turque, Al-Bab était visée depuis le 10 décembre par une opération menée par les forces turques et leurs alliés rebelles syriens. Sa reprise est un succès majeur pour Ankara qui avait lancé fin août une opération militaire dans le nord de la Syrie pour chasser les terroristes des environs de sa frontière.

R. I.

Faculté des sciences politiques de l'Université d'Alger

Le mouvement de protestation des enseignants suspendu

LES ENSEIGNANTS de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales ont momentanément suspendu, jeudi, leur mouvement de protestation entamé la semaine dernière jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale prévue jeudi prochain.

Dans un communiqué sanctionnant l'Assemblée générale des enseignants de cette faculté, les enseignants ont décidé de suspendre momentanément leur mouvement de protestation entamé lundi dernier, le temps de la tenue de l'AG prévue jeudi prochain, une décision prise «après examen des développements et des faits survenus depuis dimanche dernier».

Il a également été convenu de charger le comité de

suivi délégué par l'Assemblée générale de contacter le recteur de l'université Alger 3 et de négocier avec lui selon la plate-forme des revendications soulevées. Les enseignants ont appelé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à assister aux séances de dialogue en tant que «garant» entre le comité de suivi et le recteur de l'université.

Il a également été décidé de lancer une action judiciaire au nom des enseignants agressés jeudi dernier à la Faculté des sciences politiques. Les participants à la réunion sanctionnée par l'installation d'un comité de dialogue formé de plusieurs enseignants ont proposé l'entame du dialogue à partir de demain, selon le communi-

qué. Les enseignants de la Faculté des sciences politiques avaient exigé dimanche dernier, à l'issue de leur Assemblée générale, l'ouverture d'une enquête «urgente» pour identifier et punir les responsables des agressions commises contre les enseignants réunis le 16 février pour débattre de leur situation socioprofessionnelle et élire le bureau du syndicat de l'université d'Alger. Dans une déclaration à l'issue de leur AG, les enseignants avaient condamné cette agression qui représente «un précédent d'une extrême gravité», et décidé «d'enclencher une grève de trois jours à partir de lundi, renouvelable si toutes les revendications ne sont pas prises en compte».

R. N.